Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires économiques et monétaires

2024/2112(INI)

14.1.2025

AMENDEMENTS
1 - 330

Projet de rapport
Fernando Navarrete Rojas
(PE766.678v01-00)

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2025
(2024/2112(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord de Paris adopté dans le contexte de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et des objectifs de développement durable,

Or. en

Amendement 2
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la proclamation interinstitutionnelle sur le socle européen des droits sociaux du 13 décembre 2017,

Or. en

Amendement 3
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE, Euratom) 2020/2092 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relatif à un régime général de conditionnalité pour la

protection du budget de l'Union («règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit»),

Or. en

Amendement 4
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2021/241 du Parlement européen et du Conseil du 12 février 2021 établissant la facilité pour la reprise et la résilience (ci-après, «le règlement FRR»),

Or. en

Amendement 5
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 4 mars 2021 intitulée «Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux» (COM(2021)0102),

Or. en

Amendement 6
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'engagement social de Porto cosigné le 7 mai 2021 par le Conseil, la Commission, le Parlement et les partenaires sociaux,

Or. en

Amendement 7
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de La Hulpe concernant l'avenir du socle européen des droits sociaux, du 16 avril 2024,

Or. en

Amendement 8
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 21 janvier 2021 sur l'accès à un logement décent et abordable pour tous,

Or. en

Amendement 9

Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Evelyn Regner, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 13 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les Orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2024−2029 par Ursula von der Leyen, Candidate à la présidence de la Commission européenne, du 18 juillet 2024,

Or. en

Amendement 10
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 17 décembre 2024 intitulée «Rapport 2025 sur le mécanisme d'alerte» (COM(2024)702) et la recommandation de la Commission du 17 décembre 2024 pour une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro (COM(2024)704),

Or. en

Amendement 11
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil du 17 décembre 2024 (COM(2024)701),

Or. en

Amendement 12
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 17 décembre 2024 intitulée «Rapport 2025 sur le mécanisme d'alerte» (COM(2024)702),

Or. en

Amendement 13
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Visa 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la recommandation de la Commission du 17 décembre 2024 pour une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro (COM(2024)704),

Or. en

Amendement 14
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Visa 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil du 17 décembre 2024 (COM(2024)701),

Or. en

Amendement 15
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 19

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE) 2024/2122 du Conseil du 26 juillet 2024 sur l'existence d'un déficit excessif en France[9],	***supprimé***
[9] JO L, 2024/2122, 1.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2122/oj.	

Or. en

Amendement 16
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 20

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE) 2024/2123 du Conseil du 26 juillet 2024 sur l'existence d'un déficit excessif en Hongrie[10],	***supprimé***
[10] JO L, 2024/2123, 1.8.2024, ELI:	

http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2123/oj.

Or. en

Amendement 17
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE) 2024/2124 du Conseil du 26 juillet 2024 sur l'existence d'un déficit excessif en Italie[11],	***supprimé***

[11] JO L, 2024/2124, 1.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2124/oj.

Or. en

Amendement 18
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 22

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE) 2024/2125 du Conseil du 26 juillet 2024 sur l'existence d'un déficit excessif en Belgique[12],	***supprimé***

[12] JO L, 2024/2125, 1.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2125/oj.

Or. en

Amendement 19

Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 23

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE) 2024/2128 du Conseil du 26 juillet 2024 sur l'existence d'un déficit excessif à Malte[13],	***supprimé***

[13] JO L, 2024/2128, 1.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2128/oj.

Or. en

Amendement 20
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 24

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE) 2024/2129 du Conseil du 26 juillet 2024 sur l'existence d'un déficit excessif en Slovaquie[14],	***supprimé***

[14] JO L, 2024/2129, 1.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2129/oj.

Or. en

Amendement 21
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 25

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la décision (UE) 2024/2133 du Conseil du 26 juillet 2024 sur l'existence d'un déficit excessif en Pologne[15],	***supprimé***

[15] JO L, 2024/2133, 1.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2133/oj.

Or. en

Amendement 22
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Visa 26

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la décision (UE) 2024/2130 du Conseil du 26 juillet 2024 établissant qu'aucune action suivie d'effets n'a été engagée par la Roumanie en réponse à la recommandation du Conseil du 18 juin 2021[16],	***supprimé***

[16] JO L, 2024/2130, 1.8.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2130/oj.

Or. en

Amendement 23
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Visa 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport spécial nº 13/2024 de la Cour des comptes européenne intitulé «Absorption des fonds de la facilité pour la reprise et la résilience – La situation progresse tant bien que mal et des risques

subsistent quant à la réalisation des mesures et donc des objectifs de la FRR»,

Or. en

Amendement 24
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document consacré en novembre 2024 au dialogue monétaire par Zsolt Darvas, Pablo Hernandez De Cos et Jeromin Zettelmeyer intitulé «The new economic governance framework: implications for monetary policy»,

Or. en

Amendement 25
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Visa 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document consacré en novembre 2024 au dialogue monétaire intitulé «The New Economic Governance Framework: Implications For Monetary Policy»,

Or. en

Amendement 26
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution

Visa 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document de travail 15438 du Bureau national de la recherche économique d'octobre 2009 intitulé «Large Changes in Fiscal Policy: Taxes versus Spending»,

Or. en

Amendement 27
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Visa 27 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'analyse approfondie de l'Unité Contrôle de la gouvernance économique et de l'UEM de décembre 2024 intitulée «Economic Dialogue with the European Commission on EU Fiscal Surveillance»,

Or. en

Amendement 28
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de Mario Draghi du 9 septembre 2024 intitulé «The future of European competitiveness» (le «rapport Draghi»),

Or. en

Amendement 29
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale sur les futures priorités politiques de l'Union concernant le socle européen des droits sociaux, approuvé par le Conseil EPSCO lors de sa session du 11 mars 2024,

Or. en

Amendement 30
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Visa 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la note du secrétariat général du Conseil du 4 mars 2024 intitulée «Réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes – Investir dans le capital humain pour stimuler la productivité et les perspectives de croissance» pour le Conseil EPSCO-ECOFIN du 12 mars 2024,

Or. en

Amendement 31
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Visa 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport thématique de mai 2024 intitulé «Éliminer la pauvreté en regardant au-delà de la croissance» par Olivier de Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté,

Or. en

Amendement 32
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 11 décembre 2019 sur «Le pacte vert pour l'Europe» et sa proposition «d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies afin de placer la durabilité et le bien-être des citoyens au cœur de la politique économique et les objectifs de développement durable au centre de l'élaboration des politiques et de l'action de l'UE»,

Or. en

Amendement 33
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 33 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	– vu les conclusions du Conseil européen du 27 octobre 2019 sur l'économie du bien-être,

Or. en

Amendement 34
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 33 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document de travail du Fonds monétaire international (FMI) du 21 septembre 2021 intitulé «Still Not Getting Energy Prices Right: A Global and Country Update of Fossil Fuel Subsidies» par Ian Parry, Simon Black, et Nate Vernon-Lin,

Or. en

Amendement 35
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 33 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Valdis Dombrovskis, commissaire à l'économie et à la productivité et commissaire à la mise en œuvre et à la simplification, à son audition de confirmation le 7 novembre 2024,

Or. en

Amendement 36
Markus Ferber

Proposition de résolution
Visa 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le paquet d'automne du Semestre européen 2025[1 bis];
	[1 bis] COM(2024) 700 final

Or. de

Amendement 37
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination des politiques économiques ***et*** budgétaires des États membres;	A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la coordination des politiques économiques***,*** budgétaires***, sociales et de l'emploi*** des États membres***, et préserve ainsi la stabilité macroéconomique de l'Union économique et monétaire***;

Or. en

Amendement 38
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la	A. considérant que le Semestre européen joue un rôle essentiel dans la

coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres;	coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres ***et devrait contribuer à la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux de l'Union***;

Or. en

Amendement 39
Manon Aubry

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que les recommandations spécifiques par pays dans le cadre du Semestre européen ont tendance à préconiser des coupes dans les services sociaux et la protection sociale au lieu de prôner l'augmentation des recettes publiques; que, depuis l'introduction du Semestre européen en 2011 et jusqu'en 2018, la Commission a recommandé 63 fois aux gouvernements de réduire les dépenses de santé ou de privatiser les services de santé;

Or. en

Amendement 40
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que pour atteindre les objectifs de l'Union, il faut permettre à tous les États membres d'entreprendre les investissements nécessaires, ce qui nécessite une flexibilité budgétaire, des mécanismes innovants de financement et des politiques de cohésion renforcées afin

de réduire les disparités entre les régions;

Or. en

Amendement 41
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le Semestre européen vise à garantir une croissance économique durable, la création d'emplois, la stabilité macroéconomique et des finances publiques saines dans l'ensemble de l'Union européenne;

Or. es

Amendement 42
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le Semestre européen 2024 marque le premier cycle de mise en œuvre du nouveau cadre de gouvernance économique, qui est entré en vigueur le 30 avril 2024 et sert de guide à l'Union et à ses États membres dans une phase de transition;

Or. en

Amendement 43
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que les revenus du premier trimestre 2024 pour la construction de logements correspondent à environ 6 % du PIB et que les investissements dans les logements représentent à peu près 28 % de la formation brute de capital fixe;

Or. en

Amendement 44
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que les principaux objectifs du nouveau cadre de gouvernance économique sont de renforcer la soutenabilité de la dette des États membres et de favoriser la croissance inclusive et durable dans tous les États membres grâce à des réformes et des investissements propices à la croissance dans les priorités communes de l'Union, soit la sauvegarde des transitions écologique et numérique, l'amélioration de la résilience économique et sociale, y compris le socle européen des droits sociaux, de la productivité et de la compétitivité ainsi que le renforcement des capacités de sécurité de l'Europe;

Or. en

Amendement 45
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que les défis démographiques, y compris une natalité en déclin et une population vieillissante, font peser des risques importants sur les marchés du travail, les systèmes de protection sociale et la vitalité des régions; qu'il est essentiel de relever ces défis afin de garantir la stabilité économique, la viabilité financière et la cohésion sociale sur le long terme dans l'Union;

Or. en

Amendement 46
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que les disparités en matière de capacité budgétaire entre les États membres empêchent d'investir équitablement dans les priorités stratégiques et minent la cohésion au sein du marché unique; qu'il est possible, en améliorant l'utilisation des instruments financiers existants de l'Union, tels que la facilité pour la reprise et la résilience ainsi que les fonds consacrés à la politique de cohésion, d'aider les États membres à financer les investissements à grande échelle dans des domaines critiques comme l'autonomie stratégique industrielle et l'indépendance énergétique;

Or. en

Amendement 47
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que la recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro souligne qu'il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires afin de renforcer l'Union économique et monétaire sans oublier les leçons tirées lors de la conception et de la mise en œuvre de la politique économique globale de l'Union pour faire face à la crise de la COVID-19;

Or. en

Amendement 48
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant que le financement de l'Union s'est avéré être un outil crucial pour assurer la stabilisation macroéconomique au niveau de l'Union face aux nombreuses crises qui ont surgi depuis 2019 en renforçant la résilience interne et externe et en aidant les États membres à financer les investissements essentiels au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 49
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant A sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A sexies. considérant que la zone euro va connaître en 2025 une orientation budgétaire restrictive d'environ 0,5 % du PIB en raison de la mise en œuvre des nouvelles règles budgétaires, suivie d'une contraction budgétaire de 0,2 % à 0,3 % du PIB par an jusqu'en 2031, ce qui, mis bout à bout, aura un effet compris entre 1,5 % et 1,9 % du PIB sur les résultats;

Or. en

Amendement 50
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % et la dette à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence;	B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % et la dette à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence; ***que certains États membres dépassent de manière significative ces valeurs de référence;***

Or. de

Amendement 51
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % et la dette à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence;	B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % et la dette à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence; ***que tant le déficit nominal que le ratio dette publique/PIB sont hétérogènes au sein de l'Union avec des situations très différentes d'un État membre à l'autre;***

Or. en

Amendement 52
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % et la dette à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence;	B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % ***du PIB*** et la dette ***publique*** à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence;

Or. es

Amendement 53
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*

B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % et la dette à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence;	B. considérant que le traité FUE définit des valeurs de référence qui plafonnent le déficit public à 3 % et la dette ***publique*** à 60 % du PIB; que le déficit nominal et le ratio dette publique/PIB de l'Union restent supérieurs aux valeurs de référence;

Or. en

Amendement 54
Manon Aubry

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les valeurs de référence fixées à 3 % pour le ratio déficit/PIB et à 60 % pour le ratio dette publique/PIB sont des chiffres arbitraires inventés au début des années 1980 sans justification économique solide; que les conditions économiques de l'époque étaient très différentes de celles que l'on constate actuellement;

Or. en

Amendement 55
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la consolidation simultanée dans les États membres pendant la crise de la dette souveraine de l'Union a contribué à aggraver la récession en raison des effets transfrontaliers négatifs[1 bis];

[1 bis] ***Terzi A., «Macroeconomic adjustment in the euro area», European Economic Review, vol. 128, 2020.***

Or. en

Amendement 56
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le taux de respect de la règle en matière de dépenses au titre du précédent cadre dans la zone euro (2011-2023) était de 52 %;	***supprimé***

Or. en

Amendement 57
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des procédures concernant les déficits excessifs ont été ouvertes, ou maintenues ouvertes, pour huit États membres en 2024; ***que certains États membres n'ont pas fait l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs, malgré un déficit supérieur à 3 % du PIB en 2023;***	D. considérant que des procédures concernant les déficits excessifs ont été ouvertes, ou maintenues ouvertes, pour huit États membres en 2024;

Or. en

Amendement 58
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des procédures concernant les déficits excessifs ont été ouvertes, ou maintenues ouvertes, pour huit États membres en 2024; que certains États membres n'ont pas fait l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs, malgré un déficit supérieur à 3 % du PIB en 2023;	D. considérant que des procédures concernant les déficits excessifs ont été ouvertes, ou maintenues ouvertes, pour huit États membres en 2024; que certains États membres n'ont pas fait l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs, malgré un déficit supérieur à 3 % du PIB en 2023 ***comme l'ont décidé le Conseil et la Commission après une évaluation équilibrée de tous les facteurs pertinents, dont l'augmentation de l'investissement public dans le secteur de la défense en raison de la montée des tensions géopolitiques et des défis en matière de sécurité, et le besoin qui en découlent pour les États membres de renforcer leurs capacités***;

Or. en

Amendement 59
Claire Fita, Thomas Bajada, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le Conseil n'a entamé aucune procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques depuis sa mise en place en 2011, bien que des déséquilibres macroéconomiques jugés graves aient été constatés dans de nombreux États membres;

Or. en

Amendement 60
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que les prix du logement ont augmenté de 48 % en moyenne dans l'Union entre 2015 et 2023; que les prix des locations ont augmenté de 18 % en moyenne entre 2010 et 2022 et qu'en moyenne, les citoyens européens ont consacré, en 2023, 19,7 % de leurs revenus disponibles en dépenses de logement; que les prix des locations ont augmenté de 18 % en moyenne entre 2010 et 2022 et qu'en moyenne, les citoyens européens ont consacré, en 2023, 19,7 % de leurs revenus disponibles en dépenses de logement; qu'en dépit d'un ralentissement récent, l'augmentation des prix du logement est restée élevée en 2023, après une forte augmentation de 2020 à 2022, et que l'on estime que ces prix sont surévalués dans les trois quarts des pays de l'Union, la moitié d'entre eux montrant des signes de surévaluation supérieure à 10 %;

Or. en

Amendement 61
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la Commission a conclu en juin 2024 que huit États	***supprimé***

membres avaient dépassé les niveaux de croissance des dépenses recommandés en 2023;

Or. en

Amendement 62
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que le risque que se produisent des événements ou des situations ayant une incidence négative sur l'économie augmente; que l'agression russe contre l'Ukraine et les conflits au Moyen-Orient alimentent les risques géopolitiques et exposent la vulnérabilité énergétique de l'Europe; que l'augmentation des mesures protectionnistes adoptées par certains partenaires commerciaux pourrait affecter le commerce mondial, avec une incidence négative sur notre économie;

Or. es

Amendement 63
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant qu'il convient que les États membres mettent en place les mécanismes de contrôle et d'audit nécessaires pour garantir le respect de

l'état de droit et protéger les intérêts financiers de l'Union, notamment pour prévenir la fraude, la corruption et les conflits d'intérêts ainsi qu'assurer la transparence; qu'il est important que les États membres mettent en œuvre les recommandations par pays correspondantes afin de créer des conditions favorables à cet égard;

Or. en

Amendement 64
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'Union doit lever les obstacles à la compétitivité; que le Semestre européen s'efforcera de fournir des orientations sur l'action politique nécessaire pour relever les défis économiques dans le but d'améliorer la compétitivité de l'Union;

Or. en

Amendement 65
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que, faisant suite à son rapport sur le mécanisme d'alerte, la Commission européenne va soumettre à un examen approfondi neuf pays pour lesquels des déséquilibres macroéconomiques ou des déséquilibres excessifs ont été recensés en 2024;

Or. de

Amendement 66
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les tensions géopolitiques actuelles ont établi la nécessité pour l'Union de renforcer davantage encore son autonomie stratégique ouverte et de rester compétitive sur le marché mondial, tout en veillant à ce que nul ne soit laissé pour compte;

Or. en

Amendement 67
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) a été conçue, à l'origine, pour soutenir la convergence économique; qu'elle s'est révélée utile et adaptée pour trouver une solution aux perturbations ultérieures du marché de l'énergie;

Or. en

Amendement 68
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant qu'en 2023, cinq pays de l'Union présentent des excédents de la balance courante, allant de 6 à 10 % du PIB, ce qui met en évidence une marge de manœuvre budgétaire disponible pour des investissements structurels;

Or. en

Amendement 69
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la réussite des stratégies en faveur de la neutralité climatique et de la transformation numérique repose sur une approche commune européenne et requiert des mesures tant au niveau de l'Union qu'au niveau des États membres; que la future résilience de l'Union est étroitement liée à une augmentation des investissements publics et privés en faveur du développement durable conformes aux objectifs du pacte vert pour l'Europe et de l'accord de Paris ainsi qu'à un ambitieux programme de réformes structurelles; qu'il est impératif de répondre à la nécessité d'adopter en temps utile une stratégie visant à assurer des niveaux appropriés d'investissement public en 2026 et après l'expiration de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);

Or. en

Amendement 70
Markus Ferber

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que, dans la recommandation de cette année concernant la politique économique de la zone euro, la Commission européenne invite les États membres à prendre des mesures, tant individuellement que collectivement, pour améliorer la compétitivité, renforcer la résilience économique et garantir la stabilité macroéconomique et financière;

Or. de

Amendement 71
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE) préconisait certains changements institutionnels dans plusieurs États membres en faveur de dispositifs de chômage partiel et d'autres mesures similaires; qu'il a permis de préserver des emplois, en évitant le chômage, les pertes de revenus et un potentiel effet d'hystérèse;

Or. en

Amendement 72
Marie Toussaint

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que le rapport Draghi estime que l'Union a besoin chaque année de 800 milliards d'euros d'investissement, y compris 450 milliards pour la transition énergétique, dont 260 devraient provenir du secteur public d'après l'Institut Rousseau;

Or. en

Amendement 73
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'écart entre l'Union et les États-Unis en matière de PIB aux prix de 2015 s'est progressivement creusé, d'un peu plus de 15 % en 2002 à 30 % en 2023, comme le souligne le rapport Draghi;

Or. en

Amendement 74
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la stabilité budgétaire est une condition préalable à

des normes sociales élevées durables dans l'Union ainsi qu'à sa compétitivité;

Or. en

Amendement 75
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que le pacte vert pour l'Europe vise principalement à transformer l'économie afin de disposer d'une perspective d'avenir durable; que les engagements du huitième programme d'action pour l'environnement à l'horizon 2030 portent sur la recherche d'un modèle de croissance régénérative, la dissociation entre la croissance économique, d'une part, et l'utilisation des ressources et la dégradation environnementale, de l'autre, et l'accélération de la transition vers une économie circulaire afin de permettre aux Européens de vivre bien dans les limites de notre planète, dans une économie du bien-être où rien n'est gaspillé et où personne n'est laissé de côté;

Or. en

Amendement 76
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant qu'afin

d'atteindre ses objectifs et priorités stratégiques, l'Union aura besoin, dans les années à venir, d'investissements annuels d'un montant frôlant les 1 000 milliards d'euros, comme le souligne le récent rapport Draghi;

Or. en

Amendement 77
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quinquies. considérant que l'objectif que s'est imposé la nouvelle Commission est de devenir une «Commission d'investissement» et de débloquer le financement nécessaire pour les transitions écologique, numérique et sociale;

Or. en

Amendement 78
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe -1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-1. rappelle que le Semestre européen est le cadre établi pour coordonner les politiques budgétaires, économiques, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union, conformément aux traités, dont le socle européen des droits sociaux, préservant ainsi sa stabilité macroéconomique et sa cohésion sociale;

Or. en

Amendement 79
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe -1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-1 bis. se félicite de l'engagement de la nouvelle Commission à centrer la coordination au titre du Semestre européen sur les objectifs de l'Union en matière de croissance et d'emploi durables et inclusifs, en s'appuyant fondamentalement sur la compétitivité, la prospérité, la durabilité et l'équité sociale; se réjouit en outre de son engagement fort en faveur du pacte vert pour l'Europe, de la prochaine mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et du cadre de convergence sociale, ainsi que de l'intégration constante des objectifs de développement durable de l'ONU dans le Semestre européen;

Or. en

Amendement 80
Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***observe que, au cours des dernières années,*** l'Union ***a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle*** également ***qu'encourager une croissance durable d'une manière***	1. ***rappelle que*** l'Union ***européenne est confrontée à d'importants déficits d'investissement, en particulier dans les domaines de la compétitivité et de la transition numérique et écologique; estime que le secteur privé devra se tailler la part du lion, même si l'investissement***

soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes ***structurelles et des investissements qui accroissent la productivité***;	***public aura*** également ***un rôle de soutien à jouer; se félicite du fait que le nouveau cadre de gouvernance économique facilite et encourage les États membres à mettre en œuvre les*** réformes ***nécessaires et à investir dans ces domaines***;

Or. fr

Amendement 81
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait ***preuve d'une forte résilience*** face à des chocs de grande ampleur***, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée***; rappelle également qu'encourager ***une croissance durable d'une manière soutenue*** signifie promouvoir des politiques budgétaires ***responsables, des réformes structurelles*** et des investissements ***qui accroissent la productivité***;	1. ***relève que les recommandations par pays de la Commission au titre du Semestre européen ont régulièrement préconisé la réduction des dépenses publiques, et que la Commission a spécifiquement visé les retraites, la prestation des soins de santé, la croissance des salaires, la sécurité de l'emploi et les prestations de chômage;*** observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait face à des chocs de grande ampleur ***et que les politiques d'austérité inspirées et motivées par ces recommandations de la Commission ont aggravé leurs conséquences négatives sur les personnes les plus vulnérables***; rappelle également qu'encourager ***le bien-être*** signifie promouvoir des politiques budgétaires et des investissements ***équitables et axés sur le long terme***;

Or. en

Amendement 82
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée***; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui accroissent la productivité***;	1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée***, notamment de nouveaux instruments de l'Union tels que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) et l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE)***;

Or. en

Amendement 83
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce***, entre autres facteurs,*** à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables***, des réformes structurelles*** et des investissements ***qui accroissent la productivité***;	1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience ***et d'unité*** face à des chocs de grande ampleur, grâce à une réponse coordonnée***, associant toutes les institutions de l'Union***; rappelle également qu'encourager une croissance durable ***et inclusive*** d'une manière soutenue signifie promouvoir ***un équilibre durable entre*** des politiques budgétaires responsables et des investissements ***ambitieux***;

Or. en

Amendement 84
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une ***forte*** résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui ***accroissent la productivité***;	1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une résilience ***certaine*** face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui ***facilitent une juste transition vers une économie verte et numérique***;

Or. en

Amendement 85
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur***, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée***; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui accroissent la productivité;	1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a***, grâce à une réponse coordonnée,*** fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles ***sensibles aux aspects sociaux*** et des investissements qui accroissent la productivité ***visant, à long terme, à assurer une transition vers un modèle économique qui privilégie le bien-être et la durabilité pour les générations futures***;

Or. en

Amendement 86
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles ***et des*** investissements ***qui accroissent*** la productivité;	1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir ***la discipline fiscale et*** des politiques budgétaires responsables, ***favoriser*** des réformes structurelles ***favorables au marché, accroître les*** investissements***, notamment stratégiques, pour stimuler*** la productivité***, promouvoir un marché unique plus compétitif, élaborer des politiques de croissance économique et revoir le cadre réglementaire en vue d'attirer les investissements***; ***souligne qu'il est essentiel de se reposer sur l'efficacité et la défense de la liberté économique pour parvenir à une croissance économique durable et compétitive;***

Or. es

Amendement 87
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable	1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée ***et à une certaine flexibilité dans l'utilisation des***

d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui accroissent la productivité;	***instruments disponibles***; rappelle également qu'encourager une croissance durable d'une manière soutenue signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui accroissent la productivité; ***relève que le cadre existant de coordination des politiques économiques a, pour l'essentiel, fait ses preuves;***

Or. de

Amendement 88
Enikő Győri, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable ***d'une manière soutenue*** signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui accroissent la productivité;	1. observe que, au cours des dernières années, l'Union a fait preuve d'une forte résilience face à des chocs de grande ampleur, grâce, entre autres facteurs, à une réponse coordonnée; rappelle également qu'encourager une croissance durable signifie promouvoir des politiques budgétaires responsables, des réformes structurelles et des investissements qui accroissent la productivité ***et améliorent la compétitivité***;

Or. en

Amendement 89
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. rappelle que la croissance économique européenne doit être fondée

sur un marché libre, propice à la concurrence entre les entreprises et entre les régions, sur la réduction des obstacles réglementaires pour les entreprises et sur l'application de politiques fiscales qui favorisent l'investissement et la création d'emplois, protègent la propriété privée des personnes, encouragent le commerce industriel international et européen, incitent à innover et à entreprendre, maintiennent une politique monétaire stable, investissent dans l'éducation et la formation pour renforcer les qualifications de la main-d'œuvre, contrôlent et réduisent les dépenses publiques en évitant les déficits excessifs, préservent la stabilité budgétaire et promeuvent la flexibilité sur le marché du travail, afin d'aider les entreprises à s'adapter aux évolutions de la demande;

Or. es

Amendement 90
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. rappelle que le changement climatique pèse fortement sur les finances publiques, comme l'ont montré les inondations à Valence en octobre 2024 et le cyclone qui a dévasté Mayotte le 14 décembre 2024; souligne la fréquence et l'incidence accrues des catastrophes naturelles, qui exposeront les finances publiques à des coûts spectaculaires; observe à nouveau l'augmentation des coûts engendrés par les diverses sources de pollution pour le secteur de la santé et les dépenses publiques; demande aux États membres de réaliser les investissements nécessaires pour

améliorer l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets ainsi que renforcer la résilience de l'économie de l'Union;

Or. en

Amendement 91
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que la Commission se livre, dans le processus du Semestre européen, à une ingérence importante dans des domaines de politique publique relevant, en vertu du traité FUE, de la compétence des États membres, tels que les retraites et la prestation de soins de santé;

Or. en

Amendement 92
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales;*** se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales	2. se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;

de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 93
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; ***se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;***	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales;

Or. en

Amendement 94
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques***, climatiques et sociaux***, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains

d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; ***se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;***	domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales;

Or. en

Amendement 95
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, ***il faudra transférer au niveau de*** l'Union ***les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses*** investissements dans les capacités globales de défense ***afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité***;	2. estime que, pour ***relancer la croissance et*** répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, ***économiques, numériques, climatiques et démocratiques,*** l'Union ***et les États membres doivent redoubler d'efforts, en particulier sur le plan budgétaire, pour accélérer l'innovation, l'éducation, la formation, la décarbonation, améliorer la compétitivité européenne, surtout dans le domaine industriel, renforcer la sécurité, notamment grâce à des*** investissements dans les capacités globales de défense***, et réduire toutes ses dépendances***;

Or. en

Amendement 96
Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il ***faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains*** domaines ***d'action*** liés aux biens publics européens ***afin d'accroître l'efficacité*** des dépenses publiques ***globales; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses*** dépenses et ***ses investissements dans les capacités globales*** de défense ***afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité***;	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il ***convient de privilégier une coopération renforcée entre les États membres dans les*** domaines liés aux biens publics européens***, tout en respectant les compétences nationales et en garantissant une gestion efficace*** des dépenses publiques***; précise notamment que les*** dépenses ***de sécurité*** et de défense ***sont des éléments indispensables de la souveraineté des États membres qui disposent d'histoires et de traditions diplomatiques propres; insiste sur le fait, que conformément au principe de subsidiarité, la politique de défense ne peut être menée qu'au niveau des États membres***;
	Or. fr

Amendement 97
Enikő Győri, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que***, pour*** répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques***, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales***; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;	2. estime que ***la meilleure façon de*** répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques ***est de respecter les compétences des États membres; croit fermement que, sur la base du principe de subsidiarité, les États membres sont les mieux placés pour comprendre les défis auxquels ils font face***; se félicite ***également*** de l'engagement de l'Union ***à améliorer sa compétitivité et*** à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 98
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; ***se félicite*** de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; ***prend note*** de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité; ***souligne que ces investissements ne devraient pas se faire au détriment de ceux qui sont nécessaires à la transition écologique;***

Or. en

Amendement 99
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens

afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;	afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales***, selon des pouvoirs bien définis et limités et en respectant le principe de subsidiarité***; ***note que la solution ne passera pas par une augmentation des dépenses publiques qui accroissent la dette des États, mais par des réformes structurelles telles que la réduction de la bureaucratie, la simplification de la charge administrative et de la réglementation, l'achèvement de l'union des marchés des capitaux, l'attraction d'investissements privés et le développement de cadres réglementaires attractifs;*** se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité; ***rappelle que les dépenses transférées doivent être assorties de mécanismes solides qui garantissent la transparence, la responsabilité et l'efficacité de l'utilisation des fonds, afin d'éviter qu'elles se traduisent par une augmentation aveugle des dépenses publiques;***
	Or. es

Amendement 100
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; se félicite de	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens ***et les secteurs industriels et manufacturiers stratégiques; souligne qu'il est nécessaire***

l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;	***de disposer de solides mécanismes de financement au niveau de l'Union en vue d'assurer des investissements à grande échelle et d'améliorer l'autonomie stratégique et la compétitivité de l'Europe,*** afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 101
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union ***les*** dépenses concernant certains domaines d'action liés ***aux*** biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union ***certaines*** dépenses ***nationales*** concernant certains domaines d'action liés ***à la fourniture de*** biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales ***en ayant recours aux économies d'échelle, ce qui réduira le coût pour les contribuables***; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 102

Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;	2. estime que, pour répondre aux enjeux en matière de compétitivité et relever les défis géopolitiques, il faudra transférer au niveau de l'Union les dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens afin d'accroître l'efficacité des dépenses publiques globales; se félicite de l'engagement de l'Union à accroître l'efficacité de ses dépenses et ses investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à ses besoins dans le contexte des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité; ***souligne que le cadre existant de coordination des politiques économiques n'entrave en rien cet objectif;***

Or. de

Amendement 103
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. insiste sur le fait qu'il faut améliorer le pacte de stabilité et de croissance afin que les États membres puissent profiter d'une plus grande flexibilité, en tenant compte des besoins financiers et des priorités en matière d'investissement propres à chacun; souligne qu'exempter les dépenses liées aux transitions écologique et numérique ainsi que les dépenses militaires des calculs du ratio déficit/PIB permettrait aux États membres connaissant des

restrictions budgétaires d'entreprendre des projets essentiels, ce qui favoriserait une transition juste et solidaire ainsi que la résilience économique à travers l'Union;

Or. en

Amendement 104
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. rappelle que la version révisée du cadre de gouvernance économique de l'Union ne promeut pas une approche des investissements axée uniquement sur la défense et dispose explicitement que l'ensemble des réformes et des investissements visés dans les plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme doivent être conformes aux priorités communes de l'Union, c'est-à-dire les transitions écologique et numérique justes, la résilience sociale et économique, incluant le respect du socle européen des droits sociaux, la sécurité énergétique, et, le cas échéant, le renforcement des capacités de défense;

Or. en

Amendement 105
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. recommande, compte tenu des

questions européennes en jeu, le transfert au niveau de l'Union des dépenses concernant certains domaines d'action liés aux biens publics européens; engage la Commission et les États membres à s'assurer d'une augmentation importante des investissements publics et privés afin de financer les transitions écologique, numérique et sociale, comme le préconisent les orientations politiques 2024–2029 de la Commission;

Or. en

Amendement 106
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. salue l'engagement d'un certain nombre d'États membres à accroître l'efficacité de leurs dépenses et investissements dans les capacités globales de défense afin de répondre à leurs besoins compte tenu des menaces croissantes et des défis en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 107
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. considère qu'il faut parvenir à la soutenabilité de la dette en promouvant une croissance économique générée par des investissements stratégiques et des

réformes structurelles plutôt qu'en effectuant des coupes excessives dans les dépenses publiques; invite les États membres à privilégier les réformes qui reposent sur les investissements dans leurs programmes nationaux de réforme (PNR) en s'appuyant sur des instruments de l'Union telle que la facilité pour la reprise et la résilience, afin d'encourager l'indépendance industrielle et énergétique, de moderniser le système de production, et de promouvoir la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 108
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour ***accroître les investissements dans*** la capacité ***d'innovation*** de l'Union, tout en préservant ***la compétitivité et l'intégrité du marché unique***;	3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour ***sauvegarder*** la capacité ***de production*** de l'Union, tout en préservant ***les emplois et la capacité d'approvisionnement en biens utiles d'un point de vue écologique et social, et regrette que, dans un contexte de réduction générale des dépenses publiques, les multinationales aient profité pendant des années d'un montant conséquent d'argent public sans obligations en retour en matière, par exemple, de préservation de l'emploi local, de production locale, de réalisation d'objectifs écologiques ou de limitation des bénéfices des actionnaires ou des revenus des dirigeants***;

Or. en

Amendement 109
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour ***accroître les investissements dans la capacité d'innovation*** de l'Union, tout en préservant ***la compétitivité et*** l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle ***innovante, décarbonée,*** cohérente et globale est essentielle pour ***la compétitivité*** de l'Union ***afin d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050***, tout en préservant l'intégrité du marché unique ***et l'inclusion sociale ainsi qu'en garantissant la souveraineté de l'Union en matière d'énergie et de défense***;

Or. en

Amendement 110
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle ***propre,*** cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique***, et en s'assurant d'atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe***;

Or. en

Amendement 111
Dirk Gotink

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle ***cohérente et globale*** est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle ***coordonnée et ciblée*** est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique; ***fait ressortir que l'aide publique ne doit être réservée qu'aux corrections strictement nécessaires de l'économie; souligne que les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union devraient, en premier lieu, provenir de la mobilisation des capitaux privés;***

Or. en

Amendement 112
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente ***et*** globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle***, numérique et climatique*** cohérente***,*** globale ***et intégrée*** est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité***, la cohésion sociale*** et l'intégrité du marché unique;

Or. en

Amendement 113
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et ***globale*** est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en ***préservant*** la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et ***fondée sur des principes*** est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en ***renforçant*** la compétitivité et l'intégrité du marché unique;

Or. de

Amendement 114
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et ***globale*** est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et ***horizontale*** est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;

Or. en

Amendement 115
Enikő Győri, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en ***préservant*** la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en ***renforçant*** la compétitivité et ***en préservant*** l'intégrité du marché unique;

invite la Commission à élaborer des initiatives, sur la base de la déclaration de Budapest, pour remettre l'économie de l'Union sur la voie d'une forte croissance;

Or. en

Amendement 116
Gerben-Jan Gerbrandy, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique; ***souligne que les investissements publics et privés sont essentiels pour permettre à l'Union de relever les défis existants, notamment les transitions écologique et numérique, et qu'ils accroîtront la résilience, la compétitivité à long terme et l'autonomie stratégique de l'Union; attire l'attention sur les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, qui sont nécessaires, notamment, pour mettre un terme à la dépendance de l'Union vis-à-vis des combustibles fossiles importés et leurs possibles effets inflationnistes;***

Or. en

Amendement 117
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique; ***souligne également qu'il faut encourager un écosystème entrepreneurial dynamique propice aux innovateurs et reconnaître la source d'inspiration essentielle qu'ils représentent pour la compétitivité mondiale, la résilience économique, la création d'emplois et l'autonomie stratégique;***

Or. en

Amendement 118
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique;	3. souligne qu'une politique industrielle cohérente et globale est essentielle pour accroître les investissements dans la capacité d'innovation de l'Union, tout en préservant la compétitivité et l'intégrité du marché unique; ***se félicite des incitations fiscales en faveur de la recherche et du développement privés, lesquelles sont susceptibles de contribuer à accroître les dépenses globales d'une économie dans la recherche et le développement;***

Or. es

Amendement 119

Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rappelle la compétence exclusive des États membres pour certaines de leurs politiques économiques, en particulier leurs politiques fiscales, dans les limites des traités de l'Union; souligne que, bien que la politique fiscale relève toujours, dans une large mesure, de la responsabilité des États membres, le marché unique nécessite une coordination dans la définition de la politique fiscale afin de favoriser l'intégration du marché unique; insiste sur le fait que la coopération entre les États membres de l'Union dans le domaine de la fiscalité des entreprises n'est pas un objectif en soi, mais un outil permettant de réaliser, d'améliorer et d'étendre davantage le marché unique;

Or. es

Amendement 120
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne qu'il importe de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), qui jouent un rôle essentiel dans la croissance économique et l'emploi au sein de l'Union; invite les États membres à privilégier les réformes simplifiant les procédures administratives et à améliorer l'accès des MPME au financement dans le cadre de leurs programmes nationaux de réforme (PNR);

Or. en

Amendement 121
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite de la recommandation de la Commission pour une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro, qui engage vivement les États membres à améliorer la compétitivité et à encourager la productivité en améliorant l'accès au financement pour les entreprises, en réduisant les charges administratives, et en favorisant les investissements publics et privés dans les domaines qui relèvent des priorités communes;

Or. en

Amendement 122
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. accueille favorablement la recommandation de la Commission selon laquelle, au moment de définir les stratégies budgétaires, les États membres de la zone euro devraient chercher à améliorer la qualité et l'efficacité des mesures de dépenses et de recettes, et les invite à adopter une approche judicieuse de l'ajustement budgétaire soigneusement conçue pour réduire au maximum les effets délétères sur la croissance; remarque notamment les effets

particulièrement néfastes des augmentations d'impôt sur la croissance[1 bis]; approuve la conclusion du «rapport Draghi» selon laquelle il est nécessaire de réduire de façon coordonnée l'imposition des revenus du travail pour les travailleurs à revenu faible ou intermédiaire afin d'encourager la compétitivité de l'Union;

[1 bis] Alesina Alberto et Ardagna Silvia, Large changes in fiscal policy: taxes versus spending, Tax Policy and the Economy, vol. 24, 2010, p. 35–68.

Or. en

Amendement 123
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne qu'il est nécessaire d'adopter des mesures coordonnées pour résoudre les problèmes découlant de l'augmentation des coûts liés à l'énergie et de la volatilité des prix des matières premières en encourageant l'efficacité énergétique et en garantissant un accès équitable aux marchés de l'énergie;

Or. en

Amendement 124
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

3 quater. invite les États membres à intégrer dans leurs programmes nationaux de réforme (PNR) des mesures ciblées visant à remédier au déclin démographique en cherchant en particulier à améliorer la natalité grâce à des investissements pour rendre les infrastructures d'accueil des enfants, le logement et l'éducation abordables; souligne qu'il faut veiller à ce que ces investissements soient soutenus par l'utilisation efficace des instruments financiers de l'Union; met en avant le besoin de cadres souples permettant aux États membres d'adapter les politiques familiales à leur contexte culturel et démographique particulier;

Or. en

Amendement 125
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. se réjouit des recommandations du «rapport Draghi» concernant la nécessité d'un ensemble strict de règles budgétaires afin de favoriser la compétitivité de l'Union; insiste sur la nécessité de créer des réserves budgétaires pour résoudre les difficultés en matière de viabilité budgétaire, en s'assurant de disposer de suffisamment de ressources pour investir et absorber les possibles chocs à l'avenir;

Or. en

Amendement 126
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. encourage les États membres à privilégier les dépenses d'investissement qui génèrent une croissance économique à long terme et participent à la création de richesse tout en réduisant la dette publique; appelle de ses vœux des réformes ciblées pour accélérer l'absorption et l'utilisation efficace des ressources de l'Union, y compris la facilité pour la reprise et la résilience ainsi que les fonds consacrés à la politique de cohésion, afin de soutenir les familles, les entreprises et la modernisation des systèmes de production;

Or. en

Amendement 127
Enikő Győri, Auke Zijlstra, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la hausse;	4. constate ***avec préoccupation*** que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union ***ne*** devrait augmenter ***que*** de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la hausse;

Or. en

Amendement 128

Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines ***et que les risques sont largement orientés à la hausse***;	4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines;

Or. en

Amendement 129
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, ***et*** de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la ***hausse***;	4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025***, et de 1,8 % (1,6 % dans la zone euro) en 2026***; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la ***baisse***;

Or. en

Amendement 130
Giovanni Crosetto, Denis Nesci, Francesco Ventola

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la ***hausse***;	4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la ***baisse***;

Or. en

Amendement 131
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la hausse;	4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques de l'Union restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la hausse; ***note que pour l'Union européenne, la croissance économique est inférieure de 0,1 point de pourcentage par rapport aux estimations prévues dans le rapport du printemps 2024, alors qu'aucun changement n'a été observé pour la zone euro; rappelle que ces chiffres reflètent une reprise progressive, mais également une expansion économique limitée par rapport aux exercices précédents;***

Or. es

Amendement 132
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques pour l'Union européenne restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la baisse;	4. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le PIB de l'Union devrait augmenter de 0,9 % (0,8 % dans la zone euro) en 2024, et de 1,5 % (1,3 % dans la zone euro) en 2025; constate que les perspectives économiques pour l'Union européenne restent très incertaines et que les risques sont largement orientés à la baisse; ***souligne que les risques géopolitiques, en particulier, sont énormes et qu'ils exigent une vigilance particulière;***

Or. de

Amendement 133
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, l'inflation devrait baisser et passer de 2,6 % en 2024 à 2,4 % en 2025 et à 2 % en 2026 dans l'Union, et de 2,4 % en 2024 à 2,1 % en 2025 et à 1,9 % en 2026 dans la zone euro; constate que la politique budgétaire doit venir en appui de la politique monétaire pour réduire l'inflation et préserver la viabilité budgétaire, tout en laissant suffisamment de marge de manœuvre pour des investissements supplémentaires et en favorisant la croissance à long terme; reconnaît les efforts déployés par la

Banque centrale européenne pour faire baisser le taux d'inflation dans la zone euro;

Or. en

Amendement 134
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le taux de création d'emplois devrait se stabiliser à des niveaux plus modérés en 2025 et 2026 (0,6 % et 0,5 % respectivement); indique que le taux de chômage de l'Union devrait rester faible et légèrement diminuer, de 6,1 % en 2023 à 5,9 % en 2026; souligne que le taux du salaire nominal devrait passer de 4,9 % en 2024 (4,3 % dans la zone euro) à 3,5 % en 2025 (3 % dans la zone euro);

Or. en

Amendement 135
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. estime que ces niveaux de croissance économique sont très insuffisants pour relancer la compétitivité globale de l'Union, augmenter les investissements et préserver le mode de vie européen fondé sur une économie sociale

de marché; demande à la Commission et aux États membres d'être cohérents avec l'objectif majeur du soutien à la compétitivité de l'Union, et de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour atteindre celui-ci;

Or. en

Amendement 136
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. constate avec préoccupation que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, l'investissement dans l'Union devrait se contracter de 1,6 % en 2024; engage la Commission à proposer des mesures pour améliorer l'environnement des entreprises et la sécurité juridique afin d'encourager l'investissement;

Or. en

Amendement 137
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. constate avec regret qu'en 2023, 94,6 millions de personnes (21,4 % de la population) étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union; souligne qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour promouvoir des salaires décents et des emplois de qualité, car le

	risque de pauvreté n'est que légèrement plus faible qu'en 2019 et les difficultés financières des travailleurs, qui ont augmenté lors de la crise énergétique, restent élevées pour les ménages aux revenus les plus bas et ceux à revenus intermédiaires de la tranche inférieure;

Or. en

Amendement 138
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait*** que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);	5. ***constate*** que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);

Or. en

Amendement 139
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***souligne*** que des niveaux d'endettement élevés compromettent ***la stabilité économique et*** la capacité de réaction aux crises; ***est préoccupé par le***	5. ***observe*** que des niveaux d'endettement élevés compromettent la capacité de réaction aux crises; ***constate*** que le ratio de la dette publique devrait

fait que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);

augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);

Or. en

Amendement 140
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que des niveaux d'endettement élevés ***compromettent*** la stabilité économique et la capacité de réaction aux crises; ***est préoccupé par le fait*** que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);	5. souligne que des niveaux d'endettement élevés ***pourraient compromettre*** la stabilité économique et***,*** ***dans certains scénarios,*** la capacité de réaction aux crises; ***constate avec une certaine préoccupation*** que le ratio ***moyen*** de la dette publique ***de l'Union*** devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);

Or. en

Amendement 141
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait	5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait

augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) ***en 2025*** par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);

augmenter ***en 2025*** (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) ***et en 2026 (pour atteindre 83,4 % dans l'Union et 90 % dans la zone euro)*** par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro); ***constate avec préoccupation que la dette publique devrait augmenter pour atteindre 90 % dans la zone euro en 2026 par rapport à 83,6 % avant la pandémie, en 2019, et passer de 77,4 % en 2019 à 83,4 % en 2026 dans l'Union, alors que l'écart d'activité sera de 0 % de la production potentielle dans la zone euro et de -0,1 % dans l'Union; souligne que les pays présentant des déficits plus élevés devraient voir leur ratio dette publique/PIB augmenter; constate avec regret que onze États membres de la zone euro devraient conserver un ratio d'endettement supérieur à 60 %, et même, pour cinq d'entre eux, supérieur à 100 %;***

Or. en

Amendement 142
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);	5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique***, également dans la zone euro au sens large,*** et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro); ***constate que les événements récents ont montré comment des niveaux d'endettement élevés peuvent renchérir considérablement les coûts d'emprunt des***

États membres sur les marchés financiers; souligne que des niveaux d'endettement élevés accroissent le risque d'une nouvelle crise de la dette et constituent un danger important pour la stabilité financière;

Or. en

Amendement 143
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);	5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro); ***fait observer que les niveaux d'endettement sont, depuis un certain temps déjà, nettement supérieurs aux valeurs de référence fixées dans les traités européens;***

Or. de

Amendement 144
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique et la capacité de	5. souligne que des niveaux d'endettement élevés compromettent la stabilité économique***, l'équité***

réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro);	***intergénérationnelle*** et la capacité de réaction aux crises; est préoccupé par le fait que le ratio de la dette publique devrait augmenter (pour atteindre 83,0 % dans l'Union et 89,6 % dans la zone euro) en 2025 par rapport aux niveaux de 2024 (82,4 % pour l'Union et 89,1 % pour la zone euro)***, même si certains États membres cherchent réellement aujourd'hui à réduire leur endettement de manière durable***;

Or. en

Amendement 145
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle que l'évolution des ratios de la dette publique varie selon les pays, 16 États membres prévoyant une augmentation de plus d'un point de pourcentage de leur ratio dette/PIB entre 2023 et 2026; note que la plupart des pays de l'UE devraient avoir des ratios dette/PIB inférieurs à ceux de 2020 d'ici fin 2026; regrette que la Belgique, la Grèce, l'Espagne, la France et l'Italie aient eu des ratios d'endettement supérieurs à 100 % du PIB à la fin de la période de prévision; rappelle qu'il est nécessaire de veiller au respect des exigences de responsabilité budgétaire, de respecter la compétitivité budgétaire entre les États, de prôner la discipline de marché, de renforcer les principes du pacte de stabilité et de croissance, d'éviter toute augmentation excessive de la dette, de découpler le risque bancaire et le risque souverain, et de plaider en faveur de la collaboration entre les secteurs public et privé;

Or. es

Amendement 146
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. constate que, selon les prévisions économiques de la Commission de l'automne 2024, le déficit public dans l'Union et la zone Union devrait diminuer à 3,1 % et 3 % du PIB, respectivement, en 2024, pour poursuivre sa baisse à 3 % et 2,9 % en 2025, et à 2,9 % et 2,8 % en 2026;

Or. en

Amendement 147
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. souligne que dix États membres de l'Union européenne devraient connaître un déficit supérieur à 3 % du PIB en 2024; note que ce chiffre restera stable en 2025, et qu'en 2026, la plupart des États membres devraient constater une situation budgétaire encore inférieure à celle de 2019, neuf d'entre eux affichant toujours un déficit supérieur à 3 %;

Or. es

Amendement 148
Marie Toussaint

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***regrette*** que huit États membres présentent des déficits excessifs ***et se félicite des*** mesures correctives;	6. ***constate*** que huit États membres présentent des déficits excessifs***; souligne que les*** mesures correctives ***devraient être soigneusement calibrées pour éviter les conséquences négatives sur les ménages vulnérables et préserver la capacité des États membres à réaliser les investissements nécessaires pour une transition juste***;

Or. en

Amendement 149
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***regrette*** que huit États membres présentent des déficits excessifs et ***se félicite*** des mesures correctives;	6. ***constate*** que huit États membres présentent des déficits excessifs et ***que*** des mesures correctives ***ont été prises***;

Or. en

Amendement 150
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***regrette*** que huit États membres présentent des déficits excessifs et se félicite des mesures correctives;	6. ***constate*** que huit États membres présentent des déficits excessifs et se félicite des mesures correctives ***qui***

	n'auront pas d'impacts socio-économiques négatifs;

Or. en

Amendement 151
Enikő Győri, Auke Zijlstra, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***regrette*** que huit États membres présentent des déficits excessifs ***et se félicite des mesures correctives***;	6. ***constate*** que huit États membres présentent des déficits excessifs***; insiste sur l'importance de l'égalité de traitement des États membres à cet égard***;

Or. en

Amendement 152
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. regrette que huit États membres présentent des déficits excessifs et ***se félicite*** des mesures correctives;	6. regrette que huit États membres présentent des déficits excessifs et ***invite les États membres à prendre urgemment*** des mesures correctives;

Or. de

Amendement 153
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*

6. regrette que huit États membres présentent des déficits excessifs et se félicite des mesures correctives;	6. regrette que huit États membres présentent des déficits excessifs et se félicite des mesures correctives; ***est préoccupé par le fait que la capacité à mettre en œuvre les mesures correctives est gênée par l'incertitude politique et stratégique dans les États membres;***

Or. en

Amendement 154
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. note que la croissance dans l'UE devrait atteindre 1,5 % en 2025, notamment du fait de la hausse de la consommation, et 1,3 % dans la zone euro, les prévisions de croissance pour 2026 étant respectivement de 1,8 % et de 1,6 % dans ces deux zones; rappelle qu'au cours du second semestre, l'Union européenne et la zone euro ont connu une croissance de 0,3 % malgré le ralentissement de grandes économies; note que cela suppose une reprise plus lente que prévue et souligne les difficultés économiques auxquelles l'Europe est confrontée;

Or. es

Amendement 155
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

6 bis. constate que la Commission n'a pas été en mesure de présenter en même temps l'examen annuel de la croissance durable, le rapport sur le mécanisme d'alerte, le projet de recommandation concernant la zone euro et le projet de rapport conjoint sur l'emploi; doute, par conséquent, que ces éléments aient été pris en compte dans les recommandations de la Commission sur les plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme;

Or. en

Amendement 156
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. souligne que le processus de désinflation se poursuit malgré de légères hausses en octobre, l'inflation globale dans la zone euro devant être divisée par plus de la moitié en 2024 en passant de 5,4 % en 2023 à 2,4 %, avant de baisser plus progressivement pour atteindre 2,1 % en 2025, puis 1,9 % en 2026; note que dans l'UE, le processus de désinflation devrait être encore plus prononcé en 2024, l'inflation globale passant de 6,4 % en 2023 à 2,6 %, avant de continuer à baisser pour atteindre 2,4 % en 2025, puis 2,0 % en 2026; rappelle que, bien que cette réduction soit une bonne nouvelle, l'inflation sous-jacente reste à des niveaux relativement élevés, reflétant des pressions inflationnistes persistantes dans certains secteurs; encourage la Banque centrale européenne (BCE) à continuer de prendre des décisions fondées sur les données, conformément à son mandat, pour maintenir la stabilité

des prix;

Or. es

Amendement 157
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. rappelle que le 16 décembre 2024, la Banque centrale européenne a abaissé ses taux d'intérêt pour la quatrième fois cette année, pour les porter à 3 %; note que les taux devraient encore baisser en 2025 pour atteindre environ 2 %, soit 60 points de base en deçà des prévisions du printemps, puis se stabiliser à ce niveau pour le reste de l'horizon de prévision;

Or. es

Amendement 158
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quinquies. note que les revenus des ménages ont continué de croître sainement au cours du premier semestre de l'année, soutenus par l'expansion de l'emploi et la reprise des salaires réels; regrette qu'à la mi-année, le pouvoir d'achat des salaires n'ait récupéré que près de la moitié des pertes causées par la forte inflation;

Or. es

Amendement 159
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 sexies. se félicite qu'au cours du deuxième trimestre de 2024, le taux d'épargne des ménages se soit établi à 14,8 %, à un niveau supérieur aux attentes et à plus de 3 points de pourcentage au-dessus de sa moyenne à long terme avant la pandémie;

Or. es

Amendement 160
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 septies. regrette que les niveaux d'investissement se soient contractés de plus de 2,5 % au cours du premier semestre de 2024; note que plus de la moitié de cette contraction est due à des transactions ponctuelles de produits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait refléter un recul dans le secteur de l'industrie; regrette que cette contraction ait été généralisée à toutes les classes d'actifs; rappelle que pour améliorer les niveaux d'investissement, la Commission doit réduire la bureaucratie, revoir le cadre réglementaire, réduire la charge fiscale, soutenir les entreprises, notamment les PME, promouvoir le capital-risque, l'investissement de détail et l'entrepreneuriat, et améliorer la productivité de l'Union européenne;

Or. es

Amendement 161
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 octies. souligne que les marchés immobiliers de l'UE se sont redressés au premier semestre de 2024, presque tous les pays de l'UE enregistrant des taux de croissance positifs, et qu'au deuxième trimestre de 2024, les prix des logements dans l'UE se situaient à 2,9 % au-dessus de leur niveau de l'année précédente (1,3 % dans la zone euro), après des hausses trimestrielles de 0,6 % et 1,9 %, respectivement, aux premier et deuxième trimestres de 2024; regrette qu'au premier semestre de 2024, les prix de l'immobilier n'aient diminué (par rapport à leur niveau du quatrième trimestre de 2023) qu'en Finlande et en France, alors qu'ils ont augmenté dans tous les autres États membres, et de plus de 5 % en Bulgarie, en Espagne, en Croatie, en Hongrie, en Lituanie, en Lettonie et en Pologne;

Or. es

Amendement 162
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 nonies. note une augmentation de 0,5 % des exportations de biens et de services au cours du premier semestre de l'année, tandis que la croissance des

importations a considérablement ralenti; souligne que l'Union européenne doit supprimer tous les obstacles qui entravent le développement du libre-échange;

Or. es

Amendement 163
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 decies. rappelle que les prêts bancaires de la zone euro montrent des signes de reprise; note que le crédit net est à nouveau en expansion mais reste faible en termes nominaux, avec une reprise de la demande de prêts au logement et un assouplissement des normes de crédit; souligne que, dans le cas des entreprises, les critères d'approbation de crédit n'ont pas encore été assouplis, mais qu'ils ont cessé de se durcir au cours du dernier trimestre, annonçant un changement dans les flux de crédit; invite la Commission à renforcer l'union des marchés des capitaux et l'union bancaire dans le cadre de ce nouveau mandat afin d'améliorer l'accès au financement et de réduire la forte dépendance au crédit bancaire;

Or. es

Amendement 164
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 undecies. note que le marché du

travail est resté stable au cours du premier semestre de 2024; souligne que l'activité économique continue de générer des emplois pour 750 000 travailleurs, portant le nombre de personnes employées depuis le début de la pandémie à 8 millions;

Or. es

Amendement 165
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 duodecies. regrette que le rythme de croissance de l'emploi ait ralenti et que l'intensité d'emploi de la croissance semble revenir progressivement à un niveau normal; souligne que le taux de chômage devrait continuer à baisser, pour atteindre 5,9 % dans l'UE et 6,3 % dans la zone euro en 2026; note que certains pays, comme la Grèce et l'Espagne, présentent un marché du travail caractérisé par un chômage élevé et peu d'offres d'emploi, tandis que d'autres pays comme les Pays-Bas, l'Autriche, la Belgique, la République tchèque et l'Allemagne bénéficient d'un chômage faible et de nombreuses offres d'emploi; regrette que le chômage des jeunes reste si élevé, en particulier dans des pays comme l'Espagne, où il s'élève à 26,7 %;

Or. es

Amendement 166
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 terdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 terdecies. note que la croissance des salaires dans l'UE devrait être de 4,9 % en 2024, puis diminuer sensiblement pour s'élever, respectivement, à 2,5 % puis à 3 % en 2025 et 2026;

Or. es

Amendement 167
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quaterdecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quaterdecies. regrette que la politique écologique de la précédente Commission européenne ait entraîné une augmentation significative des coûts pour les entreprises européennes, en particulier dans les secteurs industriels et pour les PME; rappelle que le prix du carbone dans le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) a dépassé 100 EUR par tonne en 2023, contre 25 EUR en 2020, ce qui a notamment eu une incidence sur les secteurs de l'acier et du ciment; ajoute que, selon la Banque européenne d'investissement (BEI), 66 % des PME considèrent que la transition verte représente un réel défi en raison du manque de financement et des coûts d'adaptation élevés; ajoute que la transition énergétique a coïncidé avec une augmentation de 40 % des coûts de l'énergie pour l'industrie européenne suite à la crise de 2022, des secteurs tels que l'industrie automobile étant confrontés à des coûts de production 40 % plus élevés en raison des réglementations sur les véhicules électriques; invite la Commission à s'assurer que la transition verte n'impose pas de coûts excessifs aux entreprises en veillant à ce que le pacte

vert ne crée pas de distorsions du marché; note que la Commission devrait privilégier la compétitivité et promouvoir le développement des énergies renouvelables au moyen d'incitations fiscales plutôt que de subventions;

Or. es

Amendement 168
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. relève que le rapport ***2024*** de la Commission sur le mécanisme d'alerte ***recense*** des déséquilibres ***macroéconomiques dans 12 États membres***;	7. relève que***, d'après*** le rapport ***2025*** de la Commission sur le mécanisme d'alerte***, des bilans approfondis seront préparés en 2025 pour neuf pays dont il est établi qu'ils connaissaient en 2024*** des déséquilibres ***ou des déséquilibres excessifs, et qu'un autre bilan approfondi devrait être effectué pour un autre État membre qui présente des risques spécifiques de nouveaux déséquilibres émergents***;

Or. en

Amendement 169
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. relève que le rapport ***2024*** de la Commission sur le mécanisme d'alerte recense des déséquilibres macroéconomiques dans ***12*** États membres;	7. relève que le rapport ***2025*** de la Commission sur le mécanisme d'alerte recense des déséquilibres macroéconomiques dans ***neuf*** États membres;

Or. de

Amendement 170
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***relève*** que le rapport 2024 de la Commission sur le mécanisme d'alerte recense des déséquilibres macroéconomiques dans 12 États membres;	7. ***regrette*** que le rapport 2024 de la Commission sur le mécanisme d'alerte recense des déséquilibres macroéconomiques dans 12 États membres;

Or. es

Amendement 171
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Révision du cadre de gouvernance économique de l'Union et ***application effective*** de celui-ci	Révision du cadre de gouvernance économique de l'Union et ***mise en œuvre durable*** de celui-ci

Or. en

Amendement 172
Carla Tavares

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Révision du cadre de gouvernance économique de l'Union ***et application***	Révision du cadre de gouvernance économique de l'Union

effective de celui-ci

Or. en

Amendement 173
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***rappelle*** que la réforme ***vise à rendre le cadre plus simple, plus transparent et plus efficace, avec une plus grande appropriation nationale et une meilleure application; rappelle, en outre, qu'elle vise à renforcer la viabilité budgétaire au moyen d'ajustements progressifs et taillés sur mesure complétés par des réformes et des*** investissements ***et à*** promouvoir des politiques budgétaires contracycliques;	8. ***constate avec regret*** que la réforme ***imposera aux États membres des coupes dans les dépenses et les*** investissements ***à un moment où l'économie de l'Union en a le plus besoin; rappelle qu'il faut*** promouvoir des politiques budgétaires contracycliques; ***préconise une nouvelle réforme du cadre de gouvernance économique de l'Union qui mette en avant la soutenabilité de la dette plutôt que sa réduction et consacre l'utilisation de nos ressources à des priorités politiques plus urgentes, notamment la transition écologique, les dépenses sociales et la guerre en Ukraine; demande de mieux inclure les considérations sociales dans le Semestre européen, notamment en évaluant l'incidence des politiques publiques sur les 10 % les plus pauvres;***

Or. en

Amendement 174
Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. rappelle que la réforme vise à	8. rappelle que la réforme vise à

rendre le cadre plus simple, ***plus*** transparent et ***plus*** efficace***, avec une plus grande appropriation nationale et une meilleure application; rappelle, en outre, qu'elle vise à renforcer*** la viabilité budgétaire ***au moyen d'ajustements progressifs et taillés sur mesure complétés*** par des ***réformes*** et des ***investissements et à promouvoir*** des politiques ***budgétaires contracycliques***;	rendre le cadre plus simple, transparent et efficace ***tout en respectant pleinement la souveraineté budgétaire des États membres; souligne que*** la viabilité budgétaire ***doit être assurée*** par des ***ajustements réalistes, tenant compte des besoins d'investissements stratégiques*** et des ***spécificités nationales, tout en veillant à éviter*** des politiques ***à l'échelle européenne uniformes contre-productives***;

Or. fr

Amendement 175
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. rappelle que la réforme ***vise à*** rendre le cadre plus simple, plus transparent et plus efficace, avec une plus grande appropriation nationale et une meilleure application; ***rappelle, en outre, qu'elle vise à renforcer*** la viabilité budgétaire au moyen d'ajustements progressifs et taillés sur mesure complétés par des réformes et des investissements et à promouvoir des politiques budgétaires contracycliques;	8. rappelle que la réforme ***a pour but de*** rendre le cadre plus simple, plus transparent et plus efficace, avec une plus grande appropriation nationale et une meilleure application ***tout en établissant une distinction entre les États membres en fonction de leur situation budgétaire individuelle, compte tenu de considérations de viabilité budgétaire par pays***; ***rappelle donc que sa mise en œuvre doit garantir*** la viabilité budgétaire au moyen d'ajustements progressifs et taillés sur mesure complétés par des réformes et des investissements et à promouvoir ***une croissance durable et inclusive, la convergence socio-économique et*** des politiques budgétaires contracycliques;

Or. en

Amendement 176
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***rappelle*** que la réforme vise à rendre le cadre plus simple, plus transparent et plus efficace, avec une plus grande appropriation nationale et une meilleure application; rappelle, en outre, qu'elle vise à renforcer la viabilité budgétaire au moyen d'ajustements progressifs et taillés sur mesure complétés par des réformes et des investissements et à promouvoir des politiques budgétaires contracycliques;	8. ***note*** que la réforme vise à rendre le cadre plus simple, plus transparent et plus efficace, avec une plus grande appropriation nationale et une meilleure application; rappelle, en outre, qu'elle vise à renforcer la viabilité budgétaire au moyen d'ajustements progressifs et taillés sur mesure complétés par des réformes et des investissements et à promouvoir des politiques budgétaires contracycliques;

Or. es

Amendement 177
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. rappelle que la suspension temporaire des règles budgétaires pendant la crise de la COVID-19 a montré que celles-ci n'étaient pas adaptées aux situations où les États membres devaient faire face à d'importants bouleversements économiques; rappelle également que cette suspension n'a pas abouti à une dégradation économique, mais a permis, au contraire, aux États membres de disposer d'une nouvelle marge de manœuvre; rappelle encore que le cadre de gouvernance économique révisé n'est toujours pas adapté pour prévenir et combattre les futures crises que l'Union pourrait affronter, à commencer par la crise écologique; souligne que s'il avait été convenu d'ajouter de nouveaux objectifs au nouveau cadre de

gouvernance économique, ils auraient dû refléter les réalités économiques actuelles et viser la résolution des questions écologiques, sociales et relatives au bien-être; déplore que cela ne soit pas le cas;

Or. en

Amendement 178
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. reconnaît que les nouvelles règles budgétaires prévoient une plus grande flexibilité et des mesures incitatives liées aux investissements et aux réformes dans un contexte où l'investissement public devrait augmenter dans la plupart des États membres en 2025; souligne que cette approche s'appuie sur les leçons tirées des mesures prises pendant la crise financière afin de préserver et de renforcer les investissements face à des crises multiples ainsi que de promouvoir des politiques contracycliques; fait néanmoins remarquer que les ressources et les contributions financières provenant des budgets nationaux diffèrent d'un État membre à l'autre; met en avant le rôle essentiel joué par les fonds de l'Union et la FRR afin de permettre ces investissements tandis que cette dernière arrive à son terme fin 2026;

Or. en

Amendement 179
Irene Tinagli

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne que l'analyse de la soutenabilité de la dette joue un rôle essentiel dans le cadre des règles budgétaires révisées de l'Union; rappelle que l'analyse de la soutenabilité de la dette est utilisée pour évaluer le niveau d'ajustement budgétaire nécessaire pour veiller à ce que le ratio de la dette publique suive une trajectoire descendante plausible; regrette que la méthode actuelle tienne pour acquis que les efforts de rééquilibrage budgétaire menés par les partenaires commerciaux n'ont pas de répercussions sur l'activité économique nationale, et sous-estime ainsi l'effet des politiques budgétaires nationales sur les autres États membres et sur l'orientation budgétaire agrégée de la zone euro; invite la Commission à réfléchir à la possibilité d'améliorer la méthode à cet égard;

Or. en

Amendement 180
Enikő Győri, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. se félicite que les nouvelles règles budgétaires s'intéressent d'abord à la réduction de l'endettement des États membres en conservant l'objectif de 60 % en matière de dette et celui à 3 % en matière de déficit, et ensuite à l'application de valeurs objectives et numériques afin d'atteindre ces objectifs;

Or. en

Amendement 181
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. reconnaît que le nouveau cadre représente un progrès en mettant fin à l'approche «passe-partout» et en remplaçant un ensemble complexe de règles par un indicateur opérationnel unique par pays: la trajectoire des dépenses nettes;

Or. en

Amendement 182
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. rappelle que les règles budgétaires ont autrefois incité les gouvernements des États membres à procéder à des ajustements budgétaires défavorables aux investissements à long terme, ce qui a contribué à une baisse du total des investissements publics en pourcentage du PIB au cours de la décennie 2011-2020, à la suite de la crise financière; souligne que les investissements publics sont essentiels pour garantir aux citoyens un niveau élevé de bien-être, répondre aux besoins sociaux existants et nouveaux, et favoriser la transition vers une économie équitable et durable; constate qu'à l'échelle de l'Union, les investissements supplémentaires nécessaires à la décarbonation de l'économie, aux infrastructures sociales telles que la santé,

l'éducation ou le logement social et à l'entretien des infrastructures publiques s'élèvent respectivement à au moins 520 milliards d'euros, 142 milliards d'euros et 190 milliards d'euros par an, la majorité de ces sommes devant provenir de sources publiques afin de soutenir une transition juste et démocratique; regrette que la révision du cadre de gouvernance économique non seulement ne parvienne pas à favoriser ces investissements publics, mais au contraire y fasse obstacle;

Or. en

Amendement 183
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. est d'avis que, pour que l'analyse de la soutenabilité de la dette réalisée par la Commission joue un rôle plus important dans les règles budgétaires, ces évaluations nécessitent une transparence, une prévisibilité, une réplicabilité et une stabilité totales; regrette que les experts du Parlement européen n'aient pas été invités à participer au groupe de travail mis en place pour examiner les possibles améliorations méthodologiques décrites dans l'évaluation de la soutenabilité de la dette de la Commission pour 2023; se dit préoccupé par le fait que l'analyse de la soutenabilité de la dette ne permettrait pas de fournir des projections sûres de l'évolution future de la dette; souligne que l'utilisation de l'analyse de la soutenabilité de la dette nécessite l'estimation de variables non observables, en particulier la croissance potentielle du PIB et l'écart d'activité, ce qui va à l'encontre de la transparence et gêne

l'appropriation et la prévisibilité, et laisse donc une certaine marge de manœuvre; attire l'attention sur le fait que le résultat d'une analyse de la soutenabilité de la dette peut donner naissance à des «prophéties auto-réalisatrices» en encourageant les investisseurs à acheter/vendre des obligations des États membres respectifs, influençant ainsi les résultats;

Or. en

Amendement 184
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. souligne qu'il faut faire preuve de vigilance pour assurer que l'application des règles de gouvernance économique ne limite pas la capacité des États membres à participer à cet effort d'investissement; met en avant à ce propos qu'il est nécessaire de maintenir un niveau élevé d'investissements publics pour pouvoir réaliser les principaux objectifs de la réforme du cadre de gouvernance économique et répondre aux priorités actuelles et futures de l'Union; tient donc à rappeler que ce cadre pourrait être renforcé par un instrument d'investissement commun au niveau de l'Union élaboré à partir des leçons tirées de la mise en œuvre d'instruments tels que l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE) ou Next Generation EU (NGEU);

Or. en

Amendement 185
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. se réjouit que l'indicateur de dépenses nettes exclue tous les cofinancements nationaux dans les programmes actuels et futurs financés par l'Union, ce qui permet de disposer d'un espace budgétaire accru pour les États membres afin d'investir dans les priorités communes de l'Union, et propose une plus vaste gamme d'options politiques pour le prochain cadre financier pluriannuel après 2027, ainsi que pour l'élaboration de nouveaux instruments de l'Union, afin de répondre à ses besoins en matière d'investissement;

Or. en

Amendement 186
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. se félicite de l'introduction, pour la première fois, d'une dimension sociale dans les règles de gouvernance économique, qui établit le socle européen des droits sociaux comme l'une des quatre priorités communes de l'Union dans le cadre et le Semestre européen, et érige en priorités les investissements sociaux à égalité avec les objectifs numériques, écologiques et militaires; approuve également l'introduction du «cadre de convergence sociale» dans l'architecture de gouvernance économique, ce qui complète et contrebalance les indicateurs

surtout économiques et budgétaires examinés dans le Semestre européen; se réjouit que le Semestre européen soit également reconnu comme comprenant des politiques sociales;

Or. en

Amendement 187
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. rappelle que, si l'on ne parvient pas suffisamment rapidement à s'adapter au changement climatique et à atténuer ses effets du fait de l'insuffisance ou du retard des investissements, cela n'aura pas seulement des conséquences humaines catastrophiques, mais aussi des répercussions beaucoup plus coûteuses d'un point de vue purement économique, ce qui contredit l'objectif même des règles budgétaires, c'est-à-dire encourager des finances publiques saines;

Or. en

Amendement 188
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. regrette que la révision du cadre de gouvernance économique ne parvienne pas à améliorer le progrès social et la convergence ni à encourager la transition écologique; rappelle qu'au lieu de se concentrer sur des indicateurs

économiques non pertinents et de poursuivre une réduction infinie de la dette et du déficit, le cadre de gouvernance économique de l'Union devrait chercher à éradiquer la pauvreté et les inégalités, fournir un niveau élevé de protection sociale, des services publics de qualité, et un bien-être individuel et collectif grâce à la satisfaction des besoins essentiels de tous les citoyens, ainsi que la planification écologique;

Or. en

Amendement 189
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. demande à la Commission de créer, le plus tôt possible, le groupe de travail sur l'analyse de la soutenabilité de la dette afin d'élaborer une méthode reproductible, prévisible et transparente susceptible d'être appliquée à l'évaluation des lots actuels et futurs de plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme;

Or. en

Amendement 190
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 sexies. invite la Commission et les

États membres à tirer pleinement parti de la flexibilité offerte par le nouveau cadre afin de soutenir et de renforcer les investissements et les innovations nécessaires pour relever les défis économiques, sociaux et géopolitiques auxquels l'Union européenne est confrontée; observe que le nouveau cadre prévoit les possibilités suivantes pour accroître la marge de manœuvre budgétaire et soutenir les investissements et les réformes dans l'ensemble de l'Union: l'exclusion du cofinancement national de l'indicateur de dépenses nettes, les critères plus favorables et plus souples pour prolonger les plans et faciliter les ajustements budgétaires, l'engagement en faveur de réformes et d'investissements alignés sur les priorités communes de l'UE, qui constitue un élément important pour l'acceptation des écarts dans le compte de contrôle ou pour la prévention des procédures concernant les déficits excessifs, ainsi que la possibilité pour les États membres de proposer une trajectoire de référence plus favorable s'ils s'engagent à réaliser certaines réformes et certains investissements, sont quelques-unes des nouvelles possibilités offertes par le cadre;

Or. en

Amendement 191
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 sexies. estime qu'au lieu d'encourager des coupes budgétaires et des réformes structurelles néfastes afin d'atteindre les objectifs prescrits par le pacte de stabilité et de croissance en ce qui concerne l'endettement et les déficits,

la gouvernance économique de l'UE devrait favoriser et faciliter la collecte, par les États membres et au niveau de l'Union, de ressources supplémentaires par le biais d'une fiscalité équitable, et notamment de taxes visant les plus riches et les entreprises multinationales, de taxes sur les produits et services nuisibles à l'environnement, l'annulation d'exonérations fiscales et de charges sociales inefficaces et injustes, la lutte contre l'évasion fiscale et la fraude fiscale des particuliers riches et des entreprises multinationales; indique, par exemple, que les 60 milliards d'EUR de coupes budgétaires proposées par le gouvernement français pour le budget 2025 correspondent exactement au coût annuel des abattements fiscaux que le gouvernement français a accordés aux particuliers fortunés et aux entreprises multinationales depuis 2017;

Or. en

Amendement 192
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé;*** souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend ***fortement*** de sa mise en œuvre ***rigoureuse***;	9. souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend de sa mise en œuvre ***et suppose de garantir un niveau approprié d'investissement public, aussi bien au niveau national qu'au niveau de l'Union, afin d'atteindre les principaux objectifs dudit cadre et de répondre aux priorités actuelles et futures de l'Union***; ***à cette fin, il conviendrait de mettre en place un instrument d'investissement de l'Union à caractère plus pérenne après la fin de la facilité***

pour la reprise et la résilience en 2026; invite la Commission à entamer des discussions sur les moyens de combler l'important déficit d'investissement dans l'UE mis en évidence par le «rapport Draghi», ainsi qu'à présenter des propositions concrètes de solutions de financement;

Or. en

Amendement 193
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé;*** souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend ***fortement*** de sa mise en œuvre ***rigoureuse***;	9. souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre ***adéquate***;

Or. en

Amendement 194
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé;*** souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États	9. souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre***, tout en***

membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre ***rigoureuse***;	***tenant compte des situations de départ des États membres et des défis qui leur sont propres***;

Or. en

Amendement 195
Fernand Kartheiser

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; ***affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre*** rigoureuse;	9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; ***préconise une application*** rigoureuse ***des règles budgétaires afin de garantir la crédibilité et l'égalité de traitement entre les États membres***;

Or. en

Amendement 196
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse;	9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires ***par la Commission européenne*** par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse; ***dans ce contexte, invite la Commission à faire également usage, le***

cas échéant, de la possibilité d'infliger des sanctions;

Or. de

Amendement 197
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse;	9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse; ***invite la Commission à l'appliquer rigoureusement dès le départ;***

Or. en

Amendement 198
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse;	9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé ***et le respect inégal des règles par les États membres***; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse;

Or. en

Amendement 199
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse;	9. déplore le faible niveau d'application du cadre de règles budgétaires par le passé; souligne qu'il est essentiel que le nouveau cadre garantisse l'égalité de traitement entre les États membres ***et la prise en considération de la situation concrète de chacun d'entre eux***; affirme qu'un cadre efficace et crédible dépend fortement de sa mise en œuvre rigoureuse***, transparente et effective***;

Or. en

Amendement 200
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que l'indépendance politique de l'institution chargée du contrôle budgétaire est essentielle afin de garantir une surveillance efficace; invite, dans ce contexte, le comité budgétaire européen à jouer un rôle plus actif dans la surveillance budgétaire;

Or. de

Amendement 201
Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***affirme qu'un accent renouvelé sur les*** dépenses nettes ***à moyen terme nécessitera de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble*** des États membres;	10. ***prend acte du fait que l'indicateur des*** dépenses nettes ***exclut les dépenses relatives aux programmes de l'Union entièrement compensées par des fonds de l'Union et les dépenses relatives aux programmes financés par l'Union; estime que cette approche contribuera à renforcer les synergies entre le budget de l'Union et les budgets nationaux*** des États membres***, réduisant ainsi la fragmentation et augmentant l'efficacité des dépenses publiques dans leur ensemble***; ***estime que ces synergies peuvent également être renforcées lorsque des extensions de la période d'ajustement sont accordées aux États membres qui s'engagent à réaliser un ensemble d'investissements et de réformes contribuant à relever les principaux défis identifiés dans le cadre du semestre européen, en particulier les recommandations par pays, et les priorités communes de l'Union;***

Or. fr

Amendement 202
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme ***nécessitera*** de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;	10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme ***pourrait nécessiter*** de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;

Or. en

Amendement 203
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme ***nécessitera*** de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;	10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme ***peut nécessiter*** de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;

Or. en

Amendement 204
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme nécessitera de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;	10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme nécessitera de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres; ***rappelle que la révision du cadre de gouvernance économique avait pour objectif général de réduire les ratios d'endettement et les déficits d'une manière progressive, réaliste, durable et propice à la croissance; souligne que l'assainissement budgétaire est essentiel pour la cohésion de l'UE;***

Or. en

Amendement 205
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme nécessitera de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;	10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme nécessitera de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres; ***encourage les États membres à adapter leurs règles nationales en matière de stabilité budgétaire aux nouvelles règles budgétaires de l'Union;***

Or. en

Amendement 206
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme nécessitera de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;	10. affirme qu'un accent renouvelé sur les dépenses nettes à moyen terme ***en tant qu'indicateur de gouvernance central*** nécessitera de procéder à des réformes globales des procédures nationales de planification budgétaire dans l'ensemble des États membres;

Or. de

Amendement 207
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. prend acte des lettres de mission du commissaire Dombrovskis et du vice-président exécutif Séjourné qui prévoient l'élaboration d'un outil de coordination de la compétitivité; attend de la Commission qu'elle précise la manière dont cet outil interagira avec le Semestre européen; prie instamment la Commission d'adopter une perspective à long terme pour définir la compétitivité, ce qui suppose une durabilité à long terme et la garantie d'un développement économique dans les limites de notre planète;

Or. en

Amendement 208
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que, lors de la définition des stratégies budgétaires, les États membres devraient s'efforcer d'améliorer la qualité et l'efficacité des mesures relatives aux dépenses et aux recettes, notamment en réduisant l'évasion et la fraude fiscales; invite les États membres à aligner leurs stratégies sur les objectifs stratégiques de l'Union, consistant par exemple à réorienter la charge fiscale qui pèse sur les revenus vers des bases d'imposition entraînant moins de distorsions;

Or. en

Amendement 209
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite en outre la Commission à tenir compte du concept d'investissement social dans ses analyses des perspectives économiques de l'UE; rappelle en effet que les politiques d'investissement social peuvent avoir des effets positifs considérables sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité, ce qui permet également de soutenir la viabilité budgétaire tout en favorisant une convergence sociale ascendante;

Or. en

Amendement 210
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite les États membres de la zone euro à étudier tous les moyens de mener à bien la révision du traité instituant le Mécanisme européen de stabilité afin de permettre l'introduction du filet de sécurité commun pour le Fonds de résolution unique, ce qui renforcerait encore la résilience de la zone euro;

Or. en

Amendement 211
Enikő Győri, Auke Zijlstra, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. rappelle que l'objectif initial du Semestre européen était la coordination des politiques budgétaires et économiques dans l'ensemble de l'Union, afin de préserver la stabilité macroéconomique de celle-ci et de garantir des finances publiques saines dans tous les États membres;

Or. en

Amendement 212
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. souligne le rôle du Parlement européen dans le cadre de la gouvernance économique de l'UE et plaide en faveur d'un engagement accru du Parlement européen dans le Semestre européen; souligne qu'il importe que tous les États membres soient traités équitablement; souligne que le renforcement du pouvoir discrétionnaire de la Commission dans le processus d'élaboration des plans budgétaires et structurels à moyen terme doit s'accompagner d'une responsabilité accrue et d'une augmentation du flux d'informations en direction du Parlement européen; reconnaît que le dialogue économique dans le cadre du Semestre européen constitue une base utile en matière de responsabilité;

Or. en

Amendement 213
Enikő Győri, Auke Zijlstra, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. s'inquiète du fait que le cadre de gouvernance économique dans son ensemble se désintéresse de la politique économique; regrette qu'au fil des ans, y compris lors de la dernière réforme du cadre, le Semestre européen soit devenu un ensemble de règles excessivement complexe qui interfère avec les compétences des États membres et met à rude épreuve les conditions de concurrence équitables établies antérieurement;

Or. en

Amendement 214
Enikő Győri, Auke Zijlstra, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. note que, conformément aux nouvelles règles, le Parlement européen peut inviter les États membres faisant l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs (PDE) à participer à un échange de vues; estime qu'il ne devrait pas contrôler et remettre en question les plans budgétaires des États membres; rappelle que cette compétence relève clairement et exclusivement des parlements nationaux;

Or. en

Amendement 215
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***regrette*** que ***tous*** les États membres ***n'aient*** pas été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps***; souligne que cela constitue un sérieux revers pour la mise en œuvre effective des nouvelles règles et leur crédibilité; réaffirme qu'il importe de présenter en temps utile des projets de plans budgétaires pour l'année suivante afin de traduire les engagements exposés dans les plans budgétaires à moyen terme en politiques concrètes***;	11. ***constate*** que***, pour la première série de plans structurels nationaux à moyen terme,*** les États membres ***n'ont*** pas ***tous*** été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps***, en raison de la tenue d'élections générales et de la formation de nouveaux gouvernements; relève que la première série de plans a été présentée selon un calendrier plus rigoureux que le calendrier habituel du Semestre européen, puisque 22 plans nationaux ont été présentés avec un retard de moins d'un mois seulement; rappelle que les États membres et la Commission peuvent convenir d'une prolongation raisonnable du délai de présentation d'un plan***;

Or. en

Amendement 216
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***regrette*** que tous les États membres ***n'aient*** pas été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps***; souligne que cela***	11. ***constate*** que tous les États membres ***n'ont*** pas été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps ***en raison***

constitue un sérieux revers pour la mise en œuvre effective des nouvelles règles et leur crédibilité; réaffirme qu'il importe de présenter en temps utile des projets de plans budgétaires pour l'année suivante afin de traduire les engagements exposés dans les plans budgétaires à moyen terme en politiques concrètes;	***de la tenue d'élections générales et de la formation de nouveaux gouvernements***; réaffirme qu'il importe de présenter en temps utile des projets de plans budgétaires pour l'année suivante afin de traduire les engagements exposés dans les plans budgétaires à moyen terme en politiques concrètes;

Or. en

Amendement 217
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***regrette*** que tous les États membres ***n'aient*** pas été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps; souligne que cela ***constitue un sérieux revers pour la*** mise en œuvre effective ***des nouvelles règles*** et leur crédibilité; réaffirme qu'il importe de présenter en temps utile des projets de plans budgétaires pour l'année suivante afin de traduire les engagements exposés dans les plans budgétaires à moyen terme en politiques concrètes;	11. ***constate*** que tous les États membres ***n'ont*** pas été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps; souligne que cela ***démontre les limites des nouvelles règles convenues, de leur*** mise en œuvre effective et ***de*** leur crédibilité; réaffirme qu'il importe de présenter en temps utile des projets de plans budgétaires pour l'année suivante afin de traduire les engagements exposés dans les plans budgétaires à moyen terme en politiques concrètes;

Or. en

Amendement 218
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. regrette que tous les États membres n'aient pas été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps; souligne que cela constitue un ***sérieux*** revers pour la mise en œuvre effective des nouvelles règles et leur crédibilité; réaffirme qu'il importe de présenter en temps utile des projets de plans budgétaires pour l'année suivante afin de traduire les engagements exposés dans les plans budgétaires à moyen terme en politiques concrètes;	11. regrette que tous les États membres n'aient pas été en mesure de présenter leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et leurs projets de plans budgétaires pour l'année suivante dans les temps; souligne que cela constitue un revers pour la mise en œuvre effective des nouvelles règles et leur crédibilité; réaffirme qu'il importe de présenter en temps utile des projets de plans budgétaires pour l'année suivante afin de traduire les engagements exposés dans les plans budgétaires à moyen terme en politiques concrètes;

Or. en

Amendement 219
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. observe que l'analyse de la soutenabilité de la dette qui sous-tend la trajectoire servant de référence pour l'élaboration des plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et des plans budgétaires dépend d'hypothèses arbitraires portant sur un horizon de 14 à 17 ans et repose sur un modèle macroéconomique obsolète qui ne reconnaît pas l'ancrage des activités économiques dans la biosphère, et ne tient donc pas compte de leur vulnérabilité croissante face au changement climatique, à la raréfaction des ressources, à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes naturelles à l'avenir; considère que cette caractéristique très problématique de l'analyse de la soutenabilité de la dette donnera lieu à des perceptions erronées

des risques économiques et à des projections économiques erronées qui, à leur tour, influenceront la gouvernance économique dans son ensemble;

Or. en

Amendement 220
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. rappelle que les réformes et les investissements prévus dans les plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme devraient correspondre aux priorités communes de l'Union, qui sont notamment les suivantes: réaliser une transition écologique et numérique équitable, en veillant à la cohérence par rapport aux objectifs climatiques énoncés dans le règlement (UE) 2021/1119, favoriser la résilience sociale et économique, y compris grâce au socle européen des droits sociaux, améliorer la sécurité énergétique, et, le cas échéant, renforcer les capacités de défense; souligne qu'au titre du nouveau cadre, la Commission devrait accorder une attention particulière à ces priorités dans son évaluation des plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme;

Or. en

Amendement 221
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. prend acte des résultats positifs de l'évaluation de 20 plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme sur les 21 qui ont été examinés; invite les États membres qui n'ont pas encore présenté leur projet de plan budgétaire, en particulier ceux qui ne sont pas engagés dans un processus électoral ou dans la formation d'un nouveau gouvernement, à le faire dès que possible; constate que dans cinq États membres, on observe des écarts importants et injustifiés au niveau des hypothèses macroéconomiques relatives au PIB potentiel et au déflateur du PIB; déplore que de tels écarts puissent avoir une incidence sur le plafond annuel de croissance des dépenses et entraîner une concentration en fin de période;

Or. en

Amendement 222
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. dénonce le fait que certains États aient soumis la réforme de leurs plans budgétaires à la Commission européenne sans qu'ils n'aient fait l'objet d'un débat préalable dans les parlements nationaux ni avoir consulté les parties intéressées; rappelle qu'il s'agit d'une violation du règlement 2024/1263 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale; demande à la Commission de se conformer audit règlement et de respecter la souveraineté populaire des États;

Or. es

Amendement 223
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. rappelle que la soutenabilité de la dette dépend de nombreux facteurs qui vont au-delà du simple ratio quantitatif entre la dette et le PIB, et que les marchés financiers sont moins préoccupés par l'encours de la dette que par la résilience et la solidité globales de l'économie d'un pays; est d'avis que l'anticipation des réactions négatives des marchés financiers face à des ratios d'endettement élevés ne devrait pas être utilisée pour légitimer la perpétuation d'objectifs arbitraires en matière d'endettement et leurs corollaires habituels: coupes budgétaires, sous-financement des services publics et réformes structurelles injustes affaiblissant la protection sociale et les droits des travailleurs;

Or. en

Amendement 224
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. regrette que certains plans budgétaires et structurels à moyen terme présentés concentrent les efforts sur les quatre dernières années fiscales (2028-2031); rappelle que les plans structurels doivent présenter des efforts réalistes,

constants et à long terme afin de ne pas compromettre leur durabilité;

Or. es

Amendement 225
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. note que certains États n'ont pas encore approuvé leurs plans budgétaires nationaux; rappelle que l'approbation des plans budgétaires nationaux doit être cohérente avec les réformes fiscales des États afin de pouvoir évaluer la conformité des politiques budgétaires aux recommandations; invite la Commission à presser ces États de lui soumettre leurs plans budgétaires nationaux;

Or. es

Amendement 226
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire ***des dépenses déterminée*** par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une ***croissance moyenne plus élevée des*** dépenses***; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles***	12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire ***de référence proposée*** par la Commission ***pour encadrer le dialogue avec les États membres***, ce qui se traduit, dans certains cas, par une ***trajectoire de*** dépenses ***moyennes plus élevées[1 bis], qui a été évaluée par*** la Commission ***et considérée comme dûment justifiée; se***

de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres ***soient solides et fondés sur les données; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB***; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;

félicite de la flexibilité du nouveau cadre qui permet aux États membres de s'écarter du cadre concernant les projections de la dette publique à moyen terme à condition que ces différences soient expliquées et dûment justifiées de manière transparente et au moyen d'arguments économiques solides dans le cadre du dialogue technique et dans leurs plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres ***satisfassent à ces critères***; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;

[1 bis] Formulation adéquate conformément à l'article 2, point 3, du RÈGLEMENT (UE) 2024/1263 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) nº 1466/97 du Conseil

Or. en

Amendement 227
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que ***18*** États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans ***certains*** cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses	12. relève que ***des*** États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans ***11*** cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États

économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données***; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB***; ***invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;***

membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données***, et à contrôler de façon adéquate les divergences entre les hypothèses tout au long de la période d'ajustement***;

Or. en

Amendement 228
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; ***déplore*** que ces écarts ***soient*** justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données; ***regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;***	12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; ***constate*** que ces écarts ***sont*** justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données;

Or. en

Amendement 229

Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données; ***regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB;*** invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;	12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;

Or. en

Amendement 230
Enikő Győri, Auke Zijlstra, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles	12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles

de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires ***proposées par les États membres*** soient solides et fondés sur les données; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;	de la Commission; invite la Commission à veiller***, par un dialogue approprié avec les États membres et dans le respect de leurs compétences,*** à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires soient solides et fondés sur les données; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;

Or. en

Amendement 231
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données; ***regrette*** que ***des*** États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission ***à*** prévenir les politiques procycliques;	12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient ***souvent*** justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient solides et fondés sur les données; ***observe*** que ***certains*** États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission ***à coopérer et à se coordonner avec les États membres pour*** prévenir les politiques procycliques;

Or. en

Amendement 232
Fernand Kartheiser

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à ***veiller à ce que les arguments*** économiques ***qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par*** les États membres ***soient solides et fondés sur les données***; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission ***à*** prévenir les politiques procycliques;	12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à ***établir un cadre formel pour harmoniser, dans la mesure du possible, les hypothèses*** économiques ***entre*** les États membres; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission ***à*** prévenir les politiques procycliques;

Or. en

Amendement 233
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. relève que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces	12. constate ***avec regret*** que 18 États membres ont proposé des écarts par rapport à la trajectoire des dépenses déterminée par la Commission, ce qui se traduit, dans certains cas, par une croissance moyenne plus élevée des dépenses; déplore que ces

écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient ***solides*** et fondés sur les données; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques;	écarts soient justifiés par des divergences importantes entre les hypothèses économiques des États membres et celles de la Commission; invite la Commission à veiller à ce que les arguments économiques qui sous-tendent les nouvelles trajectoires proposées par les États membres soient ***robustes*** et fondés sur les données; regrette que des États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec une croissance plus lente du PIB***, ce qui pourrait compromettre l'objectif d'assainissement budgétaire dans son ensemble***; invite la Commission à prévenir les politiques procycliques ***et à insister sur la nécessité d'adopter des trajectoires des dépenses ambitieuses qui se traduisent par une réduction notable du niveau élevé de la dette publique***;
	Or. de

Amendement 234
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. regrette que certains États membres retardent leurs ajustements budgétaires jusqu'à la fin de la période coïncidant avec un ralentissement de la croissance potentielle du PIB selon les prévisions; note que dans trois États membres, la Commission constate une concentration des ajustements budgétaires vers la fin de la période; invite la Commission à veiller à ce qu'une telle concentration des ajustements se fasse uniquement dans le respect des exigences fixées par le règlement et à prévenir les politiques procycliques;
	Or. en

Amendement 235
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***déplore*** que seuls sept États membres ***aient demandé*** un avis à leur institution budgétaire indépendante; regrette que neuf États membres n'aient pas respecté leur obligation de mener des consultations politiques avec les autorités régionales et les parties prenantes concernées avant de présenter leurs plans nationaux; ***déplore*** en outre que plusieurs États membres n'aient pas associé leurs parlements nationaux au processus d'approbation des plans et n'aient pas indiqué si les consultations requises ont eu lieu avec les parlements nationaux;	13. ***constate*** que seuls sept États membres ***ont reçu*** un avis à leur institution budgétaire indépendante; regrette que neuf États membres n'aient pas respecté leur obligation de mener des consultations politiques avec ***la société civile, les partenaires sociaux,*** les autorités régionales et les ***autres*** parties prenantes concernées avant de présenter leurs plans nationaux; ***regrette*** en outre que plusieurs États membres n'aient pas associé leurs parlements nationaux au processus d'approbation des plans et n'aient pas indiqué si les consultations requises ont eu lieu avec les parlements nationaux;

Or. en

Amendement 236
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. déplore que seuls sept États membres aient demandé un avis à leur institution budgétaire indépendante; regrette que neuf États membres n'aient pas respecté leur obligation de mener des consultations politiques avec les autorités régionales et les parties prenantes concernées avant de présenter leurs plans nationaux; déplore en outre que ***plusieurs*** États membres n'aient pas associé leurs parlements nationaux au processus	13. déplore que seuls sept États membres aient demandé un avis à leur institution budgétaire indépendante***; constate avec inquiétude que certaines institutions budgétaires indépendantes ont émis un avis négatif sur le plan budgétaire après sa présentation à la Commission pour approbation***; regrette que neuf États membres n'aient pas respecté leur obligation de mener des consultations politiques avec les autorités

d'approbation des plans et n'aient pas indiqué si les consultations requises ont eu lieu avec les parlements nationaux;	régionales et les parties prenantes concernées avant de présenter leurs plans nationaux; déplore en outre que ***10*** États membres n'aient pas associé leurs parlements nationaux au processus d'approbation des plans et n'aient pas indiqué si les consultations requises ont eu lieu avec les parlements nationaux; ***rappelle que les États membres sont tenus d'indiquer dans leurs plans si des consultations politiques ont eu lieu;***
	Or. en

Amendement 237
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. déplore que seuls sept États membres aient demandé un avis à leur institution budgétaire indépendante; regrette que neuf États membres n'aient pas respecté leur obligation de mener des consultations politiques avec les autorités régionales et les parties prenantes concernées avant de présenter leurs plans nationaux; déplore en outre que plusieurs États membres n'aient pas associé leurs parlements nationaux au processus d'approbation des plans et n'aient pas indiqué si les consultations requises ont eu lieu avec les parlements nationaux;	13. déplore que seuls sept États membres aient demandé un avis à leur institution budgétaire indépendante***; souligne que les avis des institutions budgétaires indépendantes constituent une perspective supplémentaire importante***; regrette que neuf États membres n'aient pas respecté leur obligation de mener des consultations politiques avec les autorités régionales et les parties prenantes concernées avant de présenter leurs plans nationaux; déplore en outre que plusieurs États membres n'aient pas associé leurs parlements nationaux au processus d'approbation des plans et n'aient pas indiqué si les consultations requises ont eu lieu avec les parlements nationaux;
	Or. de

Amendement 238
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke,

Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 14

	Amendement
14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation ***reposent largement sur*** des réformes ***déjà*** approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; ***estime que certaines de ces réformes ne satisfont pas suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB;***	14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement***, sur la base d'un ensemble d'engagements en matière d'investissements et de réformes qui contribuent à une croissance durable et inclusive, renforcent la résilience, soutiennent la viabilité budgétaire et répondent aux principaux défis mis en évidence dans le cadre du Semestre européen, en particulier dans les recommandations par pays et les priorités communes de l'Union, et qu'il a été estimé que ces États membres remplissaient les conditions énoncées dans le règlement pour l'obtention de cette prolongation***; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation ***sont étayés et complétés par*** des réformes approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience;

Or. en

Amendement 239
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que ***les*** réformes et ***les*** investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent ***largement*** sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience***; estime que certaines de ces réformes ne***	14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que ***certaines des*** réformes et ***certains des*** investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience***, comme l'autorisent les***

satisfont pas suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB;	***nouvelles règles budgétaires***;

Or. en

Amendement 240
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent largement sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; ***estime que certaines de*** ces réformes ***ne*** satisfont ***pas*** suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB;	14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent largement sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; ***se demande si*** ces réformes satisfont suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB***, ainsi qu'au bien-être et à la durabilité des communautés concernées***;

Or. en

Amendement 241
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent largement sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; estime que certaines de ces réformes ne	14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent largement sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; estime que certaines de ces réformes ne

satisfont pas suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB;	satisfont pas suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB; ***souligne qu'une prolongation de la période d'ajustement ne devrait être autorisée que dans des cas exceptionnels dûment justifiés et sur présentation d'un programme de réforme ambitieux;***
	Or. de

Amendement 242
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent largement sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; estime que certaines de ces réformes ne satisfont pas suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB;	14. observe que cinq États membres ont demandé une prolongation de la période d'ajustement; note que les réformes et les investissements utilisés pour justifier cette prolongation reposent largement sur des réformes déjà approuvées au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; estime que certaines de ces réformes ne satisfont pas suffisamment à l'exigence de démontrer leur contribution à la croissance potentielle du PIB; ***invite la Commission à évaluer effectivement les effets des investissements et des réformes convenus sur la viabilité budgétaire et la croissance;***
	Or. en

Amendement 243
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. regrette que, pour se conformer

aux règles de gouvernance économique révisées, les gouvernements des États membres, au premier rang desquels la France, se soient engagés, dans leurs plans budgétaires et structurels nationaux, à réduire les dépenses publiques et à mettre en œuvre des réformes structurelles; déplore le fait que ces engagements se sont déjà traduits ou se traduiront dans un avenir proche par des mesures concrètes aux répercussions profondes pour la population, telles que la réforme du système de retraite, la réforme du régime de chômage, la diminution des remboursements de soins de santé, les suppressions d'emplois dans les administrations publiques comme dans l'enseignement public, entraînant une dégradation générale des services publics; met en garde contre le fait que ces politiques économiques visant à se conformer aux objectifs du Semestre européen auront des effets néfastes et durables sur les personnes et sur la capacité collective à faire face à la crise écologique, et ne parviendront pas pour autant à réduire les déficits et la dette comme elles sont censées le faire;

Or. en

Amendement 244
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. s'inquiète de la crédibilité du cadre de gouvernance économique révisé; observe que les États membres affichant des déficits excessifs ont présenté des plans visant à réduire ces déficits; note que la Commission a approuvé le plan structurel et le plan budgétaire à moyen terme d'un État membre, mais que ce

plan a été rejeté par la suite au niveau national; constate que la Commission n'a pas approuvé le plan à moyen terme d'un autre État membre qui pourtant respecte les règles fiscales et budgétaires depuis plusieurs années, y compris les plafonds de déficit et d'endettement; souligne que cet état de fait risque de nuire à la crédibilité du cadre révisé;

Or. en

Amendement 245
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. regrette que, sur les 17 projets de plans budgétaires présentés, seuls huit soient conformes aux recommandations budgétaires découlant du plan budgétaire et structurel national à moyen terme concerné; constate avec inquiétude que sept plans ne sont pas totalement conformes, qu'un plan risque de ne pas l'être et qu'un autre encore ne l'est pas du tout; juge préoccupant que six États membres aient présenté des projets de plans budgétaires prévoyant une croissance des dépenses annuelle ou cumulée supérieure aux plafonds prescrits;

Or. en

Amendement 246
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. regrette que ces mesures correctives ne tiennent pas systématiquement compte des recommandations de la Commission pour la zone euro, ce qui conduit certains États membres à réduire les dépenses dans des domaines essentiels pour stimuler la compétitivité, tels que la formation et l'éducation;

Or. en

Amendement 247
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. invite les États membres à tenir compte de l'investissement social dans leurs plans budgétaires et structurels à moyen terme;

Or. en

Amendement 248
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Orientation budgétaire	Orientation budgétaire ***et défis socioéconomiques***

Or. en

Amendement 249
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;	***supprimé***

Or. en

Amendement 250
Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement*** budgétaire progressif et durable ***reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur*** la croissance;	15. ***reconnaît l'importance d'une gestion budgétaire responsable mais insiste sur le fait que tout effort d'assainissement*** budgétaire progressif et durable ***doit préserver les investissements stratégiques nécessaires à*** la croissance ***à long terme***; ***souligne que ces ajustements doivent être compatibles avec les priorités nationales et limiter les impacts négatifs sur la cohésion sociale et le développement économique;***

Or. fr

Amendement 251
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro;*** souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;	15. souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance***, en préservant les investissements nécessaires à la transition écologique et en assurant un niveau élevé d'emploi et d'inclusion sociale***; ***rappelle que les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont essentiels pour préserver l'autonomie stratégique de l'Union en mettant un terme à sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés et pour limiter l'inflation induite par les prix de l'énergie; regrette que, dans sa recommandation pour la zone euro à l'horizon 2025, la Commission n'ait pas recommandé à nouveau de maintenir un niveau élevé d'investissement public pour soutenir la transition écologique et numérique;***

Or. en

Amendement 252
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro;*** souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement ***de manière à réduire autant que possible***	15. souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement ***tout en maintenant un niveau d'investissement adéquat pour favoriser une*** croissance ***et une prospérité inclusives***;

les effets sur la croissance;

Or. en

Amendement 253
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable ***reste*** nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;	15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable ***pourrait rester*** nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance ***et en tenant compte des besoins de la société européenne sur les plans socioéconomique, de la durabilité et du bien-être***;

Or. en

Amendement 254
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;	15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance; ***rappelle que, pour***

réaliser cet objectif, il convient de donner la priorité à l'efficacité des dépenses publiques, en éliminant les doublons ainsi que la bureaucratie inutile et en promouvant des politiques visant à stimuler la croissance économique, telles que l'investissement privé, l'efficacité réglementaire dans les secteurs stratégiques et l'amélioration de l'environnement économique pour favoriser l'innovation et la compétitivité; souligne que les dépenses publiques doivent être contrôlées et justifiées, sans quoi un effet d'éviction pourrait être observé, ce qui entraînerait une contraction du secteur privé et une explosion de la dette publique, augmentant ainsi le manque de performances des dépenses publiques;

Or. es

Amendement 255
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;	15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance ***et sur la capacité des États membres à relever les nouveaux défis qui se présentent au niveau national***; ***déplore le fait que les déficits, les niveaux d'endettement et les politiques fiscales restent très variables dans l'Union;***

Or. en

Amendement 256
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;	15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance***, sur l'emploi et sur les investissements publics durables***;

Or. en

Amendement 257
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;	15. partage l'avis de l'Eurogroupe selon lequel, compte tenu ***des niveaux d'endettement élevés et*** des perspectives macroéconomiques pour 2025, un assainissement budgétaire progressif et durable reste nécessaire dans la zone euro; souligne la nécessité de réduire les niveaux élevés de déficit et d'endettement de manière à réduire autant que possible les effets sur la croissance;

Or. de

Amendement 258

Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. rappelle la recommandation du Conseil du 17 décembre 2024 concernant la politique économique de la zone euro, qui préconise de prendre des mesures de lutte contre la pauvreté en préservant et en renforçant les systèmes durables de protection et d'inclusion sociales, et notamment l'accès à un logement abordable et durable; à cet égard, se félicite de la proposition de la Commission relative à une plateforme paneuropéenne d'investissement pour des logements abordables et durables, qui vise à susciter davantage d'investissements privés et publics, ainsi que du projet de la Commission visant à réviser les règles de l'Union en matière d'aides d'État afin de rendre possibles des mesures d'aide au logement, en particulier pour les logements sociaux et les logements abordables et économes en énergie; invite la Commission à prendre des mesures décisives et immédiates pour lutter avec efficacité contre la crise du logement en Europe, y compris dans le cadre des recommandations par pays;

Or. en

Amendement 259
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait	***supprimé***

conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025, ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours;

Or. en

Amendement 260
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025, ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours;	***supprimé***

Or. en

Amendement 261
Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que la ***mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble*** de la ***zone euro en 2024 et 2025, ce qui est approprié compte tenu***	16. note que la ***consolidation en 2025 s'accompagne d'une croissance continue des investissements publics; note, en outre, l'impact significatif*** de la ***facilité pour la relance et la résilience (FRR) et***

des perspectives macroéconomiques et de la ***nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours***;	***des fonds de l'Union dans plusieurs États membres sur l'expansion prévue des investissements publics, étayée par une accélération de l'absorption des fonds de l'Union, en particulier de la politique de cohésion*** et de la ***nouvelle génération de l'Union; estime qu'ayant déjà à titre exceptionnel été mobilisée pour la relance de l'économie, à la suite de la crise Covid et en complément des plans de relance nationaux, la FRR ne peut donc être renouvelée dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel, afin de permettre au budget de l'Union européenne d'orienter ses dépenses sur ses propres compétences***;

Or. fr

Amendement 262
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025***, ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours***;	16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025;

Or. en

Amendement 263
Claire Fita, Thomas Bajada, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025, ***ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité*** budgétaire ***et soutenir le processus de désinflation en cours***;	16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025***, et à une orientation*** budgétaire ***plus restrictive en 2026 au fur et à mesure de la mise en œuvre des plans budgétaires et structurels à moyen terme, entraînant un nouveau ralentissement de l'activité économique à un moment où il est tout à fait crucial d'accroître l'investissement et où une grande incertitude économique règne encore***;

Or. en

Amendement 264
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025, ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours;	16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025, ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours; ***prend note de la projection de la Commission selon laquelle l'orientation budgétaire de la zone euro devrait être légèrement restrictive, à 0,5 % du PIB en 2024 et 0,25 % du PIB en 2025; approuve l'orientation budgétaire restrictive en raison i) de la suspension des règles budgétaires au cours de la période 2020-2023 et de la nécessité de rétablir la stabilité budgétaire, ii) de la nécessité de***

créer une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire pour faire face aux difficultés futures, et iii) du fait que la pression budgétaire sera en partie compensée par une légère augmentation des investissements, financés par les budgets nationaux et par les subventions au titre de la facilité pour la reprise et la résilience et d'autres fonds de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 265
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025, ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours;	16. note que la mise en œuvre du cadre de gouvernance révisé devrait conduire à une orientation budgétaire restrictive pour l'ensemble de la zone euro en 2024 et 2025, ce qui est approprié compte tenu des perspectives macroéconomiques et de la nécessité de continuer à renforcer la viabilité budgétaire et soutenir le processus de désinflation en cours***, tout en assurant un niveau approprié d'investissements publics et privés***;

Or. en

Amendement 266
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. met l'accent, à cet égard, sur le fait

que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) joue un rôle central pour stimuler l'investissement dans l'ensemble de l'Union, comme indiqué dans le paquet d'automne 2024, et atténue les effets restrictifs en maintenant des niveaux élevés d'investissements publics et privés, tandis que les mesures d'assainissement budgétaire des États membres resserrent les budgets publics; souligne que la FRR arrivera à son terme à la fin de l'année 2026, ce qui risque d'entraîner une diminution importante des investissements publics en faveur de nos priorités européennes communes; prie instamment la «Commission des investissements» autoproclamée de fournir une réponse quant aux moyens de faire face à la demande considérable d'investissements publics même après la fin de la FRR en 2026, et ce sans réduire les ressources budgétaires dans d'autres domaines importants;

Or. en

Amendement 267
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que la poursuite de l'approfondissement du marché unique et la suppression des obstacles à l'investissement, notamment au moyen de réformes destinées à rationaliser et à numériser la planification, les procédures d'autorisation et d'autres procédures administratives, contribuerait à stimuler les investissements privés; rappelle que la politique industrielle, ainsi que des marchés des capitaux approfondis et intégrés et l'innovation, peuvent également y contribuer en soutenant

l'investissement, en sauvegardant la compétitivité et en atténuant les risques découlant d'une dépendance excessive à l'égard d'un nombre restreint de pays tiers pour des technologies, des matières premières et des intrants industriels essentiels;

Or. en

Amendement 268
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. prend acte du fait que les fonds de la facilité pour la reprise et la résilience ont été injectés plus lentement que prévu dans l'économie réelle[1 ter]; craint que les attentes ne soient trop optimistes, étant donné qu'à la fin de l'année 2023, moins d'un tiers des fonds disponibles au titre du plan de relance avaient été utilisés par les États membres et que seule la moitié environ des fonds transférés étaient parvenus aux bénéficiaires finaux; invite les États membres à prendre des mesures, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs plans nationaux pour la reprise et la résilience, afin de renforcer la compétitivité ainsi que la stabilité macroéconomique et financière;

[1 ter] Rapport spécial nº 13/2024 de la Cour des comptes européenne

Or. en

Amendement 269
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. insiste sur le fait qu'en dépit des objectifs ambitieux de l'Union, le déficit de financement reste son principal point faible dans les efforts qu'elle déploie pour préparer le marché unique pour l'avenir; reconnaît que même si une grande partie des investissements doit provenir du secteur privé, un financement public important est indispensable, non seulement pour stimuler l'investissement privé, mais aussi pour renforcer la base industrielle et la compétitivité de l'Europe à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 270
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. souligne que la présidente de la Commission considère que les effets du changement climatique, qui se traduisent par des phénomènes météorologiques extrêmes tels que des inondations, des incendies et des sécheresses, constituent l'un des plus grands risques pour notre sécurité tout au long de l'année et dans l'ensemble de l'Union, et conclut que l'UE doit intensifier ses travaux en matière de résilience face au changement climatique et de préparation à celui-ci;

Or. en

Amendement 271
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quinquies. souligne que les prix de l'énergie, plus élevés que dans les pays comparables au niveau international, nuisent à la compétitivité des coûts de plusieurs secteurs d'activité; préconise l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale à l'échelle de l'Union pour compléter et rassembler les stratégies nationales en faveur d'une électrification efficace et de la transition écologique, notamment grâce à une augmentation importante de la production d'énergie renouvelable et à de nouvelles réductions de l'utilisation des combustibles fossiles importés;

Or. en

Amendement 272
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment;*** invite la Commission et le Conseil à proposer ***un mécanisme*** qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;	17. invite la Commission et le Conseil à proposer ***et à étudier des idées telles qu'un instrument d'investissement européen commun*** qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit***, le cas échéant,*** à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;

Or. en

Amendement 273
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires ***elles-mêmes*** n'est pas ***une condition*** suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite la Commission et le Conseil à proposer un mécanisme qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;	17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires***, bien qu'absolument nécessaire,*** n'est pas ***en soi*** suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment***; note qu'en 2025, l'orientation budgétaire devrait encore être très hétérogène d'un État membre à l'autre***; invite la Commission et le Conseil à proposer un mécanisme qui contribue à ce que la position ***budgétaire*** cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;

Or. en

Amendement 274
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite la Commission et le Conseil à ***proposer un mécanisme qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques***;	17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite la Commission et le Conseil à ***améliorer encore la coordination des politiques économiques dans l'Union***;

Or. de

Amendement 275
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite ***la Commission et le Conseil à proposer*** un mécanisme qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;	17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite ***les colégislateurs à adopter*** un mécanisme ***européen permanent*** qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;

Or. en

Amendement 276
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. estime que l'application ***rigoureuse*** des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite la Commission et le Conseil à proposer un mécanisme qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;	17. estime que l'application des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite la Commission et le Conseil à proposer un mécanisme qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;

Or. en

Amendement 277
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment; invite la Commission et le Conseil à proposer un mécanisme qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;	17. estime que l'application rigoureuse des règles budgétaires elles-mêmes n'est pas une condition suffisante pour parvenir à une orientation budgétaire optimale à tout moment ***et un niveau de vie élevé pour les citoyens européens***; invite la Commission et le Conseil à proposer un mécanisme qui contribue à ce que la position cyclique de l'Union dans son ensemble soit à tout moment adaptée aux perspectives macroéconomiques;

Or. en

Amendement 278
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. relève que l'orientation budgétaire globale est restrictive notamment en raison de la réduction des dépenses nettes; constate que l'orientation budgétaire restrictive est associée à une croissance globale de l'investissement public, principalement soutenue par la facilité pour la reprise et la résilience (FRR); observe toutefois que certains États membres n'ont pas augmenté leurs dépenses d'investissement malgré les besoins pressants; s'inquiète des conséquences de la poursuite d'une politique budgétaire restrictive à moyen

terme, notamment en raison de la suppression progressive de la FRR; souligne le rôle central de la FRR pour relever les défis globaux auxquels l'Union est confrontée; préconise la mise en place d'autres capacités d'investissement à l'échelle de l'UE afin de maintenir la capacité de l'Union à réaliser les investissements nécessaires pour une transition équitable vers une économie verte;

Or. en

Amendement 279
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. fait remarquer que le logement est directement lié à la macroéconomie de la zone euro, car il influe sur le paysage économique et en subit l'influence; observe que le logement représente une part importante de la production de la zone euro; souligne que, selon Eurostat, les ménages européens ont consacré en moyenne 19,7 % de leur revenu disponible au logement; rappelle que les cycles du marché du logement ont une incidence sur la santé budgétaire, car ils influent sur les recettes fiscales et les dépenses sociales; souligne que les politiques qui soutiennent la stabilité du marché du logement contribuent également à la résilience économique;

Or. en

Amendement 280
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite les institutions et les décideurs de l'Union européenne à reconnaître le fait que les réductions des dépenses publiques ont un effet restrictif sur l'économie et à rejeter cette approche;

Or. en

Amendement 281
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. souligne que le manque de logements abordables ou disponibles n'a pas seulement des conséquences sociales, mais peut également constituer un obstacle à la mobilité régionale et intraeuropéenne, avec des conséquences néfastes pour le dynamisme économique et le progrès social;

Or. en

Amendement 282
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. rappelle que le Fonds monétaire international (FMI), partisan de longue date de l'austérité et des ajustements structurels, reconnaît que la consolidation budgétaire n'est pas efficace, en moyenne,

pour réduire les ratios dette/PIB;

Or. en

Amendement 283
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques

Or. en

Amendement 284
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. regrette que la Commission n'ait pas consulté le Parlement européen au sujet des modifications qu'elle envisage d'apporter au tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM), alors que ces modifications ont été discutées avec le Conseil; déplore profondément que le Conseil et le Parlement européen n'aient pas été traités sur un pied d'égalité; demande instamment à la Commission de consulter dûment le Parlement européen avant de procéder à de nouvelles modifications;

Or. en

Amendement 285
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. signale que dans les zones métropolitaines de certains États membres, les prix de l'immobilier ont atteint des niveaux qui peuvent freiner la capacité de leur économie à attirer des travailleurs, ce qui peut devenir une contrainte de plus en plus importante pour leur modèle de croissance, avec des répercussions considérables sur la croissance économique et donc sur la viabilité budgétaire à long terme;

Or. en

Amendement 286
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. regrette que les indicateurs de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM) restent court-termistes et asymétriques en ce qui concerne le dépassement et la sous-estimation des valeurs cibles, et axés sur la promotion unilatérale de la compétitivité internationale des coûts plutôt que sur la réduction des déséquilibres au sein de la zone euro; rappelle que les excédents élevés de la balance courante créent des effets d'entraînement négatifs qui contribuent à un endettement insoutenable des pays partenaires;

Or. en

Amendement 287
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. regrette que, dans certains États membres, la croissance des prix de l'immobilier reste très forte et risque de s'accentuer encore; craint que cette hausse des prix ne devienne difficile à enrayer en l'absence d'une stratégie globale comprenant un ensemble adéquat d'instruments politiques appropriés; insiste sur le fait que le recours exclusif à des mesures de politique monétaire pourrait avoir une incidence négative sur la croissance économique;

Or. en

Amendement 288
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. déplore en outre que la récente révision par la Commission du tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM) déclasse considérablement les indicateurs sociaux, le taux de chômage de longue durée et les taux de chômage des jeunes n'étant plus considérés comme des indicateurs de premier plan, en dépit de leur utilité pour déterminer et traiter les problèmes

spécifiques du marché du travail et pour adopter des politiques publiques adéquates; s'inquiète du fait que les seuils supérieurs fixés pour l'augmentation des coûts salariaux nominaux permettent des augmentations minimes des salaires réels, même lorsque l'inflation se situe à son niveau cible;

Or. en

Amendement 289
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 sexies. souligne la nécessité de mettre en place des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs communs de l'Union en matière de climat et sur le plan des investissements en faveur de la viabilité environnementale et de l'innovation, assortis de seuils d'alerte respectifs pour signaler l'apparition de déséquilibres; invite la Commission à mettre en place un nouvel indicateur appelé «part des actifs bruns», qui permettrait d'évaluer la part du stock d'actifs qui n'est pas compatible avec l'objectif «zéro net», étant donné qu'une part plus élevée d'«actifs bruns» suppose des effets de transition imminents plus importants, ainsi qu'un risque plus élevé de voir des actifs échoués qui détérioreraient considérablement la balance courante et la compétitivité des États membres;

Or. en

Amendement 290
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 septies. s'inquiète de l'évaluation de la Commission selon laquelle la possibilité de se loger à coût abordable risque de se détériorer en raison de la dynamique sous-jacente du marché; appelle de ses vœux une évaluation approfondie des moteurs économiques de la flambée des prix, y compris pour ce qui est du rôle joué par les investisseurs institutionnels sur le marché du logement; fait remarquer que les prix élevés des logements peuvent nuire à la capacité des États membres à attirer des travailleurs et par conséquent, avoir une incidence négative sur leur compétitivité; demande à la Commission d'inclure des mesures visant à résoudre les problèmes d'accessibilité au logement dans le cadre des recommandations par pays, en plus des mesures prises au niveau de l'Union;

Or. en

Amendement 291
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Recommandations spécifiques par pays	***Suivi de la gouvernance du Semestre européen et*** recommandations spécifiques par pays

Or. es

Amendement 292
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. déplore que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» soit passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	***supprimé***

Or. en

Amendement 293
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***déplore*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***soit*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	18. ***constate*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***est*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023); ***espère voir le taux de mise en œuvre des recommandations par pays augmenter lorsque le cadre de gouvernance économique de l'UE révisé entrera pleinement en vigueur dans les années à venir;***

Or. en

Amendement 294
Enikő Győri, Auke Zijlstra

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***déplore*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***soit*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	18. ***constate*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***est*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023); ***fait remarquer que ce taux de mise en œuvre pourrait être plus élevé si la Commission s'assurait de l'adhésion des États membres au cours de la procédure du Semestre européen;***

Or. en

Amendement 295
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***déplore que*** le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***soit*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	18. ***observe qu'en raison également de la pandémie de COVID-19,*** le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***est*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);

Or. en

Amendement 296
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***déplore*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***soit*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 %	18. ***constate*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***est*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 %

(au cours de la période 2019-2023);	(au cours de la période 2019-2023);

Or. en

Amendement 297
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***déplore*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***soit*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	18. ***constate*** que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» ***est*** passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);

Or. en

Amendement 298
Dirk Gotink

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. déplore que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» soit passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	18. déplore que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» soit passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023); ***rappelle que la mise en œuvre des recommandations par pays constitue un élément essentiel pour assurer la viabilité budgétaire et remédier aux déséquilibres macroéconomiques; constate que la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) n'a pas donné lieu jusqu'à présent à une augmentation notable des taux de mise en œuvre des recommandations par pays;***

Or. en

Amendement 299
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. déplore que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» soit passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	18. déplore que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» soit passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023); ***souligne que ce taux est beaucoup trop bas et est contraire à l'idée d'une coordination étroite des politiques économiques;***

Or. de

Amendement 300
Gerben-Jan Gerbrandy, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. déplore que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» soit passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023);	18. déplore que le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre» soit passé de 18,1 % (au cours de la période 2011-2018) à 13,9 % (au cours de la période 2019-2023); ***encourage la mise en place de mécanismes visant à augmenter le taux de recommandations par pays «pleinement mises en œuvre»;***

Or. en

Amendement 301
Enikő Győri, Auke Zijlstra, Pierre Pimpie

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. réaffirme, à cet égard, qu'il conviendrait de mieux cibler les recommandations par pays en préservant le caractère macroéconomique, qu'elles devraient toujours rester du ressort des compétences de l'Union et qu'elles devraient veiller à l'égalité de traitement;

Or. en

Amendement 302
Markus Ferber

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande que le Semestre européen se recentre sur son rôle essentiel, à savoir la coordination des politiques économiques et budgétaires entre les États membres;

Or. de

Amendement 303
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. appelle à la simplification du suivi de la gouvernance du Semestre européen afin de renforcer les exigences et la coordination tout en réduisant la bureaucratie;

Or. es

Amendement 304
Manon Aubry

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. rappelle l'obligation des États membres de traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen dans leurs plans budgétaires nationaux;	***supprimé***

Or. en

Amendement 305
Carla Tavares

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***rappelle*** l'obligation ***des*** États membres de ***traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen*** dans leurs plans budgétaires nationaux***;***	19. ***note*** l'obligation ***qui incombe aux*** États membres de ***préciser les mesures qu'ils entendent prendre pour donner suite aux recommandations pertinentes par pays dans leurs dimensions économiques et sociales au titre du Semestre européen*** dans leurs plans budgétaires nationaux*;*

Or. en

Amendement 306
Lídia Pereira

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. rappelle ***l'obligation*** des États membres ***de*** traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen dans leurs plans budgétaires nationaux;	19. rappelle ***l'engagement*** des États membres ***à*** traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen dans leurs plans budgétaires nationaux;

Or. en

Amendement 307
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. rappelle l'obligation des États membres de traiter les recommandations par pays pertinentes ***au titre du*** Semestre européen ***dans leurs plans budgétaires nationaux***;	19. rappelle l'obligation des États membres de traiter***, dans leurs plans budgétaires nationaux,*** les recommandations par pays pertinentes ***dans leurs dimensions économiques et sociales, comme le prévoit le*** Semestre européen;

Or. en

Amendement 308
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. rappelle l'obligation des États membres de traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen dans leurs plans budgétaires nationaux;	19. rappelle l'obligation des États membres de traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen dans leurs plans budgétaires nationaux; ***demande à la Commission d'évaluer systématiquement les effets de sa recommandation sur les ménages***

vulnérables; déplore la diminution du nombre de recommandations par pays en matière sociale qui se fondent sur le tableau de bord social;

Or. en

Amendement 309
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. rappelle l'obligation des États membres de traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen dans leurs plans budgétaires nationaux;	19. rappelle l'obligation des États membres de traiter les recommandations par pays pertinentes au titre du Semestre européen dans leurs plans budgétaires nationaux; ***regrette que la Commission ait constaté que certaines recommandations par pays n'avaient pas été prises en considération dans les plans budgétaires nationaux;***

Or. en

Amendement 310
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. appelle de ses vœux une plus grande transparence dans l'élaboration des recommandations par pays, notamment grâce à une consultation des principales parties prenantes, telles que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile;

Or. en

Amendement 311
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. ajoute que le Semestre européen devrait aborder la viabilité à long terme de certains systèmes de retraite nationaux, au moyen de réformes visant à garantir leur durabilité;

Or. es

Amendement 312
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. rappelle que les subventions à la consommation et à la production de combustibles fossiles équivalent à un prix négatif du carbone et peuvent engendrer des coûts sociaux considérables, comme l'a souligné le Fonds monétaire international (FMI); met l'accent sur le fait que la Commission devrait non seulement contrôler les subventions nationales en faveur des combustibles fossiles, mais aussi prescrire explicitement leur élimination progressive du budget national dans les recommandations par pays; se félicite, à cet égard, de la demande adressée par le commissaire Dombrovskis aux États membres pour qu'ils suppriment progressivement les subventions aux combustibles fossiles selon un calendrier précis et de son engagement à en assurer le suivi au

moyen des recommandations par pays;

Or. en

Amendement 313
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. se félicite de l'inclusion d'une analyse de la qualité des dépenses publiques dans les recommandations spécifiques par pays, encourageant ainsi la réorientation des investissements productifs et l'élimination des dépenses inefficaces;

Or. es

Amendement 314
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la mise en oeuvre des recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population devrait rester un objectif clé pour les États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 315
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la mise en oeuvre des recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population devrait rester un objectif clé pour les États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 316
Irene Tinagli

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la ***mise en oeuvre des recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des*** systèmes de santé et ***de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population devrait rester un objectif clé pour les*** États membres;	20. souligne que la ***crise liée à la pandémie a mis en évidence le fait que la réduction des dépenses de soins de santé opérée au cours de ces dernières décennies a fini par affaiblir les*** systèmes de santé et ***a accru les risques pesant non seulement sur la santé humaine, mais aussi sur la résilience économique des*** États membres; ***insiste sur la nécessité de procéder aux réformes et aux investissements nécessaires pour que les systèmes de soins de santé soient en mesure de faire face aux défis démographiques et aux éventuels risques de pandémie à l'avenir;***

Or. en

Amendement 317
Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la mise en oeuvre des recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population devrait rester un objectif clé pour les États membres;	20. souligne que la mise en oeuvre des recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population devrait rester un objectif clé pour les États membres; ***regrette que le niveau de mise en œuvre des mesures liées aux réformes des retraites reste faible[1 quater]; invite la Commission à suivre la contribution des réformes liées aux systèmes de retraite à la croissance potentielle et à la viabilité budgétaire;***

[1 quater] DOCUMENT DE TRAVAIL DE LA COMMISSION – Rapport 2025 sur la zone euro (en anglais), accompagnant le document intitulé «Recommandation de RECOMMANDATION DU CONSEIL concernant la politique économique de la zone euro», p. 49.

Or. en

Amendement 318
Gerben-Jan Gerbrandy, Stéphanie Yon-Courtin, Gilles Boyer

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la mise en oeuvre des	20. souligne que la mise en oeuvre des

recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population devrait rester un objectif clé pour les États membres;

recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population devrait rester un objectif clé pour les États membres; ***souligne qu'elles doivent également servir à promouvoir une croissance économique saine et inclusive, à renforcer la compétitivité et la stabilité macroéconomique, et à promouvoir les transitions écologique et numérique;***

Or. en

Amendement 319
Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne que la mise en oeuvre des recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population ***devrait*** rester un objectif clé pour les États membres;	20. souligne que la mise en oeuvre des recommandations par pays relatives au renforcement de la viabilité budgétaire des systèmes publics de retraite et à l'amélioration du rapport coût-efficacité des systèmes de santé et de soins de longue durée dans un contexte caractérisé par le vieillissement de la population***, ainsi que la garantie d'une prestation adéquate de ces services et d'autres services d'intérêt économique pour tous les citoyens de l'Union,*** devraient rester un objectif clé pour les États membres;

Or. en

Amendement 320
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution

Paragraphe 20 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	NextGenerationEU et facilité pour la reprise et la résilience

Or. es

Amendement 321
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 20 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	(1) ***souligne que l'instrument de relance Next Generation EU, et notamment la facilité pour la reprise et la résilience, ont constitué une réponse nécessaire, rapide et satisfaisante à la crise économique résultant de la pandémie de Covid et au besoin urgent de réactiver et de stimuler l'économie au moyen d'un plan de relance; réitère que les modifications et mises à jour successives de ce plan, telles que la politique REPowerEU en réponse à la crise énergétique résultant de l'invasion russe en Ukraine, ont également démontré la capacité d'adaptation et de réactivité de l'UE, qui devra être mobilisée à nouveau afin de relever les défis émergents et urgents qui se posent au niveau européen et à l'échelle des États membres;***

Or. es

Amendement 322
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 20 – point 2 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2) rappelle que, au niveau de l'UE, le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques constitue le cadre permettant d'identifier les priorités nationales en matière de réformes et de suivre leur mise en œuvre; réaffirme que, dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience, les réformes incluses dans les plans de relance nationaux et dans leurs avenants ultérieurs doivent être cohérentes et répondre aux exigences incluses dans les recommandations par pays et dans les orientations générales du Semestre européen;

Or. es

Amendement 323
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 20 – point 3 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3) demande à ce que les jalons de réforme inclus dans les plans nationaux de relance, dans les accords opérationnels et dans leurs avenants ultérieurs fassent l'objet d'une évaluation d'impact visant à mesurer la réalisation effective par ces réformes des objectifs pour lesquels elles ont été conçues et à déterminer si elles ont eu l'impact escompté, étant donné que lesdites réformes étaient une condition de la réception de fonds européens;

Or. es

Amendement 324
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 20 – point 4 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4) rappelle que seuls une mise en application rapide, transparente et effective des fonds par les gouvernements des États membres et le respect des réformes dont il a été convenu et des délais fixés permettront à ces fonds d'avoir les effets promis sur le PIB de l'Union et de chacun de ses États membres;

Or. es

Amendement 325
Isabel Benjumea Benjumea, Fernando Navarrete Rojas

Proposition de résolution
Paragraphe 20 – point 5 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5) rappelle que le succès de la facilité pour la reprise et la résilience ne dépendra pas des plans de relance nationaux, des projets qu'ils contiennent, ni du nombre de transferts effectués par la Commission aux États membres, mais de la réception rapide et efficace des fonds par l'économie réelle, les secteurs productifs et les entreprises;

Or. es

Amendement 326
Isabel Benjumea Benjumea

Proposition de résolution
Paragraphe 20 – point 6 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

6) note que toutes les évaluations réalisées montrent que l'un des principaux problèmes auquel se heurte la gestion de ces fonds est le niveau excessif de bureaucratie et d'obstacles administratifs; souligne que, pour surmonter ces obstacles, il est essentiel de renforcer la coordination entre les autorités compétentes pour gérer ce mécanisme, ce qui suppose que les gouvernements nationaux coopèrent avec les autorités régionales et locales, en évitant une gestion centralisée des fonds qui complexifie et ralentit encore davantage sa mise en œuvre;

Or. es

Amendement 327
Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. est d'avis que les recommandations par pays pour 2025 doivent être axées sur un ensemble limité de défis; souligne qu'elles doivent également servir à promouvoir une croissance économique saine et inclusive, à renforcer la compétitivité et la stabilité macroéconomique, à promouvoir les transitions écologique et numérique et à garantir l'équité sociale et intergénérationnelle; invite la Commission, à cet égard, à établir un lien plus étroit entre les recommandations par pays et les rapports par pays respectifs; demande la mise en place d'un suivi effectif de la mise en application des recommandations par pays et des réformes pertinentes, ainsi que des progrès réalisés dans la réduction des déficits d'investissement recensés; souligne que les recommandations par

pays doivent tenir compte des vulnérabilités sociales et du chômage;

Or. en

Amendement 328
Claire Fita, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner, Jonás Fernández

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. met l'accent sur le fait que les recettes publiques, ainsi que les dépenses publiques, sont essentielles pour assurer la viabilité des finances publiques; estime donc nécessaire d'assurer une plus grande coordination européenne du niveau des impôts et taxes dans les États membres afin d'éviter la concurrence fiscale; souligne, à cet égard, la mission confiée au commissaire à l'économie et à la productivité, qui consiste à veiller à ce que la fiscalité joue un rôle déterminant pour favoriser la décarbonation et la compétitivité de l'Europe, et garantisse l'équité sociale;

Or. en

Amendement 329
Marie Toussaint
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. regrette que, dans les recommandations formulées par la Commission pour 2024, seuls deux États membres aient encore fait l'objet d'une

recommandation par pays concernant la planification fiscale agressive; préconise un examen plus approfondi, dans le cadre du Semestre européen et des recommandations par pays qui en découlent, du niveau des impôts et taxes sur le travail, le patrimoine, les pollutions et la consommation dans les États membres, afin d'assurer une meilleure coordination et une convergence sociale ascendante, et d'éviter la concurrence fiscale;

Or. en

Amendement 330
Claire Fita, Thomas Bajada, Carla Tavares, Lara Wolters, Matthias Ecke, Evelyn Regner

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. se félicite de la proposition de la Commission d'intensifier les efforts visant à améliorer la préparation aux évolutions défavorables, y compris le changement climatique et les risques naturels, en particulier dans les régions les plus exposées; demande instamment à ce que ces défis soient pris en considération dans les prochaines recommandations par pays;

Or. en